



QUÉBEC

Le maire de L'Ancienne-Lorette refuse de voter sur l'entente entre Québec et Quebecor dans le but d'entraver le dossier de l'amphithéâtre

Page A 3

www.ledavoir.com

LE DEVOIR

VOL. CII N° 202

LE MERCREDI 7 SEPTEMBRE 2011

1,09 \$ + TAXES = 1,24 \$

OLIVIA CHOW AU DEVOIR

Continuer, la tête hors de l'eau

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — Au téléphone, sa voix est douce. Très douce. Mais elle ne flanche pas. Une quinzaine de jours après la mort de Jack Layton, Olivia Chow garde en elle ce mélange de fragilité et de force que reflétait sa posture près du cercueil de son mari exposé au parlement. Encore ébranlée, encore désorientée, mais déjà convaincue qu'il n'y a qu'un remède à la douleur: continuer. À vivre et à travailler.



Olivia Chow

Elle était donc de retour au travail hier soir — une réunion sur le transport en commun — premier pas vers la reprise de ses activités de députée de Trinity-Spadina (Toronto). Le 19 septembre, Olivia Chow entend être présente pour la rentrée parlementaire.

De même que pendant les semaines suivantes. Elle agit dans le deuil comme Jack Layton dans la maladie: sans s'arrêter.

C'est notamment pour pouvoir reprendre la vie la plus normale possible que Mme Chow a passé les journées de lundi et d'hier à donner des entrevues à certains médias canadiens. Une façon de vider le bassin des questions difficiles, de faire face à la musique et de tourner la page. «Ce n'est pas que j'y tiens, mais je sais que j'aurais autrement passé les prochaines semaines à répondre à ces questions. Aussi bien tout faire maintenant, pour pouvoir continuer», dit-elle.

Un peu de «brouillard»

En revenant sur les événements ayant entouré le décès de l'homme avec qui elle vivait depuis 25 ans, Olivia Chow aura quelques trous de mémoire durant la conversation. Ou plutôt: quelques difficultés à bien nommer les émotions, à se

VOIR PAGE A 12: CHOW



MATHIEU BÉLANGER REUTERS

Citant les «nombreux sacrifices» que commande la vie politique, Nathalie Normandeau a affirmé que sa décision n'avait rien d'improvisé et qu'elle était le fruit d'une longue réflexion. Elle était vice-première ministre depuis 2007 et ministre des Ressources naturelles et de la Faune depuis juin 2009.

Nathalie Normandeau démissionne

«Je veux que ma vie personnelle prenne le pas sur ma vie professionnelle», affirme la ministre des Ressources naturelles

ROBERT DUTRISAC

Québec — Après le Parti québécois qui a été ébranlé par les démissions, c'est au tour du gouvernement Charest d'être frappé par une démission de taille, celle de la vice-première ministre et ministre des Ressources naturelles et de la Faune, responsable du Plan Nord, Nathalie Normandeau.

Aux côtés du premier ministre Jean Charest, le numéro deux du gouvernement libéral a annoncé en fin d'après-midi hier qu'elle quittait la vie politique en invoquant son désir de privilégier sa vie personnelle. «Il y a un temps dans la vie où on a besoin d'un peu de paix, d'un peu de stabilité, et elle fait valoir. Je veux que ma vie personnelle prenne le pas sur ma vie professionnelle.»

«Ne cherchez pas d'autres raisons», a-t-elle lancé

aux journalistes. Citant les «nombreux sacrifices» que commande la vie politique, Nathalie Normandeau a affirmé que sa décision n'avait rien d'improvisé et qu'elle était le fruit d'une longue réflexion. «Ça fait 13 ans que je suis dans les valises, que je fais le trajet entre mon comté et Québec», a-t-elle souligné. La démissionnaire a fait

VOIR PAGE A 12: NORMANDEAU



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

OUVERTURE DE LA NOUVELLE SALLE DE L'OSM

Entente *in extremis* avec les musiciens

Julien Bilodeau, l'heureux élu

■ À lire en page B 12

L'éditorial de Josée Boileau: Enfin!

■ À lire en page A 10

Kim Thúy publie *À toi*

Invention à quatre mains

Elle a fait en 2009, avec l'histoire de sa migration du Vietnam au Québec, petite poucette parmi les *boat people*, un boum littéraire. *Ru*, premier livre de Kim Thúy, c'est, selon l'éditeur Libre Expression, 98 000 exemplaires vendus au Québec, 65 000 à l'étranger et une ribambelle de prix. Imaginez la tête dudit éditeur, quand, au lieu de livrer le second récit attendu, Kim Thúy choisit de signer *À toi*, un recueil épistolaire à quatre mains composé avec un écrivain franco-slovaque connu ici ni d'Ève ni d'Adam. Quand la littérature éradique les frontières.

CATHERINE LALONDE

Pascal Janovjak et Kim Thúy se sont rencontrés à Monaco, alors qu'ils étaient tous deux en lice pour le prix Prince-Pierre-de-Monaco. «On était reçus, littéralement, par la princesse, qui prenait trois repas avec nous en 48 heures. On était conduits en limousine par des chauffeuses avec un carré de soie Hermès au cou, qui semblaient avoir toujours leurs cheveux dans le bon sens du vent», se rappelle avec sa verve et son irrésistible vivacité verbomotrice Kim Thuy. À travers les mondanités, l'auteure québéco-vietnamienne se voit pleine du désir de connaître Pascal Janovjak,



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Entre Kim Thúy et Pascal Janovjak, ce fut un coup de foudre littéraire, idéal, qui dura au-delà des premiers moments.

VOIR PAGE A 12: THÚY

La reine dans toutes les ambassades canadiennes

Les missions diplomatiques ont jusqu'à la fin de la semaine pour afficher bien en vue un portrait d'Elizabeth II

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Ce n'est pas qu'au pays que le gouvernement conservateur veut remettre la royauté britannique au cœur des institutions canadiennes. À l'étranger aussi. Toutes les missions diplomatiques ont reçu la consigne d'afficher un portrait de la reine Elizabeth II bien en vue d'ici la fin de la semaine.



Elizabeth II

Selon les informations recueillies par *Le Devoir* auprès de diverses sources au pays et hors frontières, le gouvernement conservateur a donné la semaine dernière la consigne à toutes ses ambassades, hauts-commissariats, consulats et missions d'afficher bien

VOIR PAGE A 12: REINE

INDEX

Actualités A 2	Éditorial A 10
Annonces B 9	Idées A 11
Avis publics .. B 6	Météo B 7
Carrières B 4	Monde B 8
Culture B 12	Mots croisés. B 7
Décès A 2	Sudoku B 6
Économie B 1	Télévision B 10



NOUVEAU ÉCOUTEZ POUR VOIR CATHERINE PERRIN EN SEMAINE | 9H

AUJOURD'HUI Entrevue avec Marie Laberge: y a-t-il une vie après les lettres de Martha? Réalisation: Bernard Michaud

95,1 FM PREMIÈRE CHAÎNE Radio-Canada.ca/mediumlarge



ACTUALITÉS

Parti PRO des Lavallois

Des fonds publics pour les dépenses personnelles de Jean Bertrand

Le représentant officiel du parti de Gilles Vaillancourt s'est fait rembourser jusqu'à sa carte Costco

KATHLEEN LÉVESQUE

Le représentant officiel du Parti PRO des Lavallois, l'avocat Jean Bertrand, profite de façon personnelle des deniers publics réservés aux élus. Au cours des sept dernières années, les contribuables lavallois ont payé les services de téléphonie cellulaire privés de M. Bertrand, des cartes d'affaires, une portion de son bureau d'avocat et même son abonnement annuel à Costco qu'il partage avec sa conjointe.

Le Devoir a épluché les factures présentées par le PRO, entre janvier 2005 et 2011, afin d'obtenir un remboursement de la part de la Ville de Laval en vertu des dispositions législatives permettant de soutenir financièrement le travail de recherche et de secrétariat des conseillers municipaux.

Selon les documents consultés, deux numéros de téléphone sont facturés au PRO qui, par la suite, en réclame le remboursement à la Ville de Laval. L'un des numéros correspond à la permanence du parti politique de Gilles Vaillancourt.

L'autre est le cellulaire de Jean Bertrand. Les factures mensuelles s'élèvent, en général, entre 70 \$ et 100 \$. M. Bertrand a ainsi obtenu des remboursements d'au moins 5000 \$. Lorsque Le Devoir l'a joint à ce numéro, à la mi-juillet, M.

Bertrand s'est enflammé: «Je ne veux plus que vous me téléphoniez sur mon téléphone privé. Je ne veux plus discuter avec vous.»

Depuis 1984, Jean Bertrand est le représentant officiel du PRO des Lavallois. En 2006, il est devenu avocat-conseil chez Dunton-Rainville. Ce cabinet d'avocats reçoit de très nombreux mandats de la part de Laval (d'une valeur de plus de 10 millions depuis cinq ans).

Auparavant, M^e Bertrand avait sa place d'affaires dans les mêmes locaux que le PRO des Lavallois, un édifice lui appartenant, rue du Pont-Viau. Le porte-parole du parti, Pascal Saint-Denis, assure que cela ne constituait pas un problème, et ce, même si les taxes municipales et scolaires ainsi que les assurances ont été payées par le PRO et remboursées par le budget de Laval dévolu à la recherche et au secrétariat.

Aussi, le PRO a fait imprimer 500 cartes d'affaires pour M^e Bertrand, en 2009. Selon M. Saint-Denis, il s'agit essentiellement d'un outil politique alors que Laval était en campagne électorale.

Dans la longue liasse de factures, on retrouve également, année après année, le renouvellement de la carte de membre des magasins Costco. En juin 2010, cela a constitué un débours de 56,44 \$, qui a été payé à même les coffres de la municipalité.

Pascal Saint-Denis soutient que la carte Costco est celle du PRO. Or la facture indique bien que les détenteurs sont Jean Bertrand et Ginette Lessard, la conjointe de ce dernier. De plus, pourquoi le PRO utiliserait une carte personnelle Costco pour faire des achats (extrêmement rares, par ailleurs), alors que le magasin offre une carte destinée aux entreprises?

M. Saint-Denis maintient sa version des faits.

Quant au principal intéressé, il a refusé de parler directement au Devoir. En juillet dernier, il avait toutefois déclaré n'avoir «jamais pris un sou noir». «La politique, c'est ma passion», avait-il lancé comme explication.

Le Devoir

Recherche et secrétariat: Québec élargit l'enquête

Laval n'est plus la seule municipalité sur l'écran radar du ministère des Affaires municipales quant aux dépenses de recherche et de secrétariat. Les dix-huit autres villes de plus de 50 000 habitants doivent donner des explications.

Les vérifications faites depuis le printemps dernier sur l'utilisation des deniers publics devant soutenir le travail des élus ont mis le ministère sur le qui-vive. En juillet, la Ville de Laval a été prévenue qu'elle devait se montrer prudente et, surtout, que l'équipe d'analyse creuserait jusqu'en 2004.

Un mois plus tard, toutes les autres villes ont reçu un questionnaire afin qu'elles exposent la teneur de leurs dépenses en regard des dispositions de la Loi sur les cités et villes. A Terrebonne, qui fait

déjà l'objet d'une vérification administrative depuis quelques mois, une analyse pointue des remboursements pour la recherche et le secrétariat a été entamée. «On veut connaître l'état de la situation. Il ne faut pas attendre qu'il y ait un autre problème qui se présente. [...] À Laval, l'argent semblait mal dépensé», a expliqué hier la porte-parole des Affaires municipales, Caroline St-Pierre. Les municipalités doivent réserver 1/15 % de leur budget de fonctionnement (à Montréal, c'est 1/30 %) pour soutenir les conseillers municipaux dans leurs fonctions politiques mais non partisans.

K. L.

Budget: le Plateau songe à imposer une nouvelle taxe

JEANNE CORRIVEAU

L'arrondissement du Plateau Mont-Royal pourrait imposer une taxe spéciale à ses citoyens l'an prochain s'il n'obtient pas un meilleur financement de la ville-centre, a fait savoir le maire Luc Ferrandez hier. Celui-ci reproche à l'administration Tremblay de ne pas respecter l'entente conclue l'an dernier concernant les revenus des parcomètres.

En décembre 2010, le maire Gérald Tremblay et Luc Ferrandez avaient convenu que les nouveaux revenus générés par la hausse des tarifs des parcomètres du Plateau iraient dans les coffres de l'arrondissement.

Luc Ferrandez a soutenu hier que la ville-centre refuse maintenant de lui verser la totalité des sommes dues, soit 1,5 million sur deux ans, et que, sans ces revenus, l'arrondissement ne sera pas en mesure d'équilibrer son budget l'an prochain et devra imposer une taxe spéciale. L'arrondissement souffre déjà d'un sous-financement et, malgré de nombreuses compressions budgétaires, ses coffres sont vides, s'est plaint le maire.

De 2009 à 2012, les hausses de taxes versées par les contribuables du Plateau ont atteint plus de 100 millions, mais les dotations versées à l'arrondissement ont diminué de 1,7 million, a-t-il ajouté. «Le Plateau est devenu la vache à lait de la Ville, a-t-il dit. Je comprends les citoyens du Plateau qui nous demandent: "Où va notre argent?" [...] Ce qu'ils vont voir, ce sont des compressions et des hausses de taxes.»

La réplique de l'administration Tremblay ne s'est pas fait attendre. Le responsable du développement économique au comité exécutif, Richard Deschamps, a indiqué que les élus du Plateau avaient surestimé les revenus liés aux hausses de tarifs des parcomètres et que, s'ils avaient commis des erreurs de planification, ils n'avaient qu'eux-mêmes à blâmer. «Ce sont des adultes majeurs et vaccinés. Ce sont des élus, ils sont imputables. S'ils ont mal fait leurs calculs et qu'ils veulent équilibrer le budget de leur arrondissement sur le dos de la ville-centre, je dis non», a expliqué M. Deschamps.

Le Devoir



24 HEURES EN 60 MINUTES

CE SOIR 19H

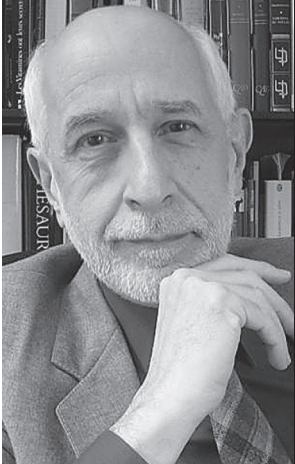
AVEC ANNE-MARIE DUSSAULT

DEUX ENTREVUES AUTOUR DE L'ADRESSE SYMPHONIQUE: LUCIEN BOUCHARD ET KENT NAGANO

RDI

LES GRANDS REPORTAGES
TUSARNITUUQ! NAGANO AU PAYS DES INUITS
20H

LE TÉLÉJOURNAL RDI
AVEC GENEVIÈVE ASSELIN
21H



Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

SAO
présente

La fête des vendanges
MAGOG • ORFORD

LES GRANDS PRIX DU QUINZIÈME QUINZIÈME 2011

3 • 4 • 5 • 10 ET 11
SEPTEMBRE 2011

dégustez découvrez festoyez

rythme

PORTE-PAROLE
VÉRONIQUE CLOUTIER
DES MIDIS DE VÉRO
DE RYTHME FM

LE PLUS GRAND SITE GOURMAND DU QUÉBEC/150 EXPOSANTS

fetedesvendanges.com
1 888 847.2050/819 847.2022



ACTUALITÉS



Fièvre électorale



MANON CORNELLIER

L'automne s'annonce chaud sur la scène provinciale canadienne. Les électeurs d'au moins cinq provinces iront aux urnes d'ici le début du mois de novembre, ce qui pourrait changer la donne en profondeur à l'échelle du pays.

Dans ces cinq provinces où les élections se tiennent à date fixe, les protagonistes n'ont pas attendu le déclenchement officiel des hostilités pour s'affronter. Publicités négatives, divulgation de programmes, tournées des chefs: tout est déjà en branle presque partout.

À l'Île-du-Prince-Édouard (ÎPÉ) et au Manitoba, le coup d'envoi a été donné hier. Aujourd'hui, ce sera le tour de l'Ontario. Terre-Neuve-et-Labrador et la Saskatchewan devraient suivre sous peu. Les scrutins dans ces cinq provinces se tiendront respectivement le 3 octobre, le 4 octobre, le 6 octobre, le 11 octobre et le 7 novembre.

Trois gouvernements sont bien en selle: celui du libéral Robert Ghiz à l'ÎPÉ et ceux des conservateurs de Kathy Dunderdale à Terre-Neuve et de Brad Wall (Saskatchewan Party) en Saskatchewan. Il en va autrement au Manitoba et en Ontario, où les luttes s'annoncent serrées. Il y a à peine quelques mois, les conservateurs y menaient avec une bonne avance sur les néodémocrates manitobains de Greg Selinger et les libéraux ontariens de Dalton McGuinty. Mais, depuis quelques semaines, les écarts s'amenuisent, ce qui laisse présager des campagnes susceptibles d'avoir une véritable incidence.

De tous les scrutins, c'est l'ontarien que les conservateurs fédéraux surveillent de plus près. Une victoire du conservateur Hugh McFadyen au Manitoba renforcerait la position de la droite dans l'Ouest (comme si cela était possible).

Pour s'en convaincre, il faut se rappeler que la Colombie-Britannique est dirigée par des libéraux qui n'ont de libéral que le nom. Leur parti est beaucoup plus près des conservateurs, dont ils sont issus. La nouvelle première ministre Christy Clark, qui a succédé à Gordon Campbell, songeait à solliciter un mandat avant la date prévue dans la loi sur les élections à date fixe, mais le rejet de la taxe harmonisée lors du référendum tenu cet été l'a fait reculer. Elle dit maintenant s'en tenir à l'échéance de mai 2013.

En Alberta, les conservateurs fêtent cette année leur 40^e anniversaire au pouvoir. Leur chef, Ed Stelmach, ayant démissionné plus tôt cette année, ils doivent lui choisir un successeur cet automne et on croit, dans la province, que ce dernier pourrait décider d'aller aux urnes dans les mois qui suivront. Le PC albertain n'est pas assuré de garder le pouvoir, mais son principal rival, la Wildrose Alliance, est encore plus à droite que lui.

Ajoutez à cela une victoire de l'ontarien Tim Hudak et c'est l'emprise de la droite sur tout le pays qui s'en trouverait consolidée. Au grand plaisir de Stephen Harper.

Rien n'est encore joué en Ontario et au Manitoba, mais des gains conservateurs signifieraient que tous les gouvernements provinciaux à l'ouest du Québec passeraient au bleu, pendant qu'à l'est Terre-Neuve resterait peinte de la même couleur.

À l'échelle du pays, ce possible réalignement politique ne serait pas sans conséquences sur plusieurs dossiers importants. De l'immigration — la plupart des provinces ont des accords pour la sélection et l'intégration des immigrants — à la justice — nombre de réformes en droit criminel émergent des conférences régulières des ministres fédéral et provinciaux de la Justice.

L'enjeu fondamental demeure évidemment les transferts fédéraux aux provinces. Tous les accords à ce sujet arrivent à échéance en 2014 et la négociation pour leur renouvellement tarde à démarrer. Ce qui est compréhensible, étant donné l'agitation électorale de cet automne.

Cela ne changera rien au fait que toutes les provinces veulent, peu importe leur couleur, maintenir les transferts pour la santé, l'éducation post-secondaire et les programmes sociaux. Mais certains gouvernements pourraient être plus sensibles que d'autres aux arguments de frugalité et de reddition de comptes du fédéral. Ce dernier a promis de maintenir tous ses transferts à leur niveau actuel, mais qu'en sera-t-il de leur croissance? En matière de santé, le gouvernement Harper s'est engagé à maintenir un taux de croissance annuelle de 6 % pour au moins les deux premières années de la future entente. Qu'advient-il ensuite? Et à quelles conditions?

Le ton de pareilles négociations ne peut qu'être influencé par l'idéologie des premiers ministres en place. La philosophie générale des conservateurs d'un bout à l'autre du pays converge. A noter que la plupart tiennent à des degrés divers à l'autonomie des provinces. Pour le reste, ils sont généralement partisans d'une faible taxation des entreprises, d'un allègement du fardeau fiscal des particuliers et d'une réduction du rôle de l'État. Ils ont un fort biais en faveur du secteur privé et seraient prêts à lui laisser jouer un plus grand rôle dans une foule de domaines, y compris, dans bien des cas, en santé. En matière de justice, ils appuient habituellement une démarche musclée.

Dans tout ce branle-bas électoral, c'est la course qui démarre officiellement aujourd'hui en Ontario qui pourrait avoir le plus d'impact sur la suite des choses. Comme à l'époque où un certain Mike Harris, dont Tim Hudak est l'émule, faisait valoir sa fameuse Révolution du bon sens.

mcornellier@ledevoir.com

Amphithéâtre de Québec

L'Ancienne-Lorette veut entraver le dossier

Le maire de l'agglomération refuse de voter sur l'entente entre Québec et Quebecor

ISABELLE PORTER

Québec — Un nouvel obstacle pourrait bloquer le règlement de l'entente sur l'amphithéâtre entre la Ville de Québec et Quebecor puisque le maire de L'Ancienne-Lorette, Emile Loranger, menace de paralyser le dossier au niveau de l'agglomération.

L'approbation de l'entente par le conseil d'agglomération devait pourtant n'être qu'une formalité lors du vote d'hier soir puisque la Ville de Québec détient cinq des sept votes sur cette instance.

Le maire Loranger et le maire de Saint-Augustin (l'autre municipalité défusionnée de Québec), Marcel Corriveau, font les manchettes depuis des semaines pour dénoncer le peu d'importance que leur accorde le maire de Québec, Régis Labeaume, dans ce dossier.

Les deux hommes dont les municipalités vont financer 6 % de l'amphithéâtre avaient laissé entendre qu'ils voteraient contre l'entente, une décision à la portée minime étant donné leur poids au sein de l'agglomération.

Or ce n'est pas ce qui s'est produit finalement lors de la séance du conseil d'agglomération hier soir. Après s'être vu refuser un report du vote pour prendre le temps d'étudier l'entente et la faire approuver par son conseil municipal, le maire Loranger a décidé de s'abstenir de voter dans le but évident de rendre le vote invalide.

«Le report a été rejeté, mais ça ne veut pas dire que la décision qui a été prise ce soir est légale», a-t-il déclaré à la sortie de la séance. A un journaliste qui lui demandait s'il entendait la contester, il a rétorqué que c'était «une bonne question».

Ce coup d'éclat survient dans un contexte où beaucoup de signes suggèrent que M. Loranger se prépare à relancer le débat sur les structures héritées des défusions dans la capitale. Les médias ont d'ailleurs été convoqués à une mystérieuse conférence de presse cet après-midi à l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette.

Une entente de 25 ans

La journée avait pourtant bien commencé pour le maire Labeaume qui, après des mois de négociations,



CLÉMENT ALLARD LE DEVOIR

Après des mois de négociations, Régis Labeaume a rendu publique son entente finale avec Quebecor sur la gestion de l'amphithéâtre. Le seul ajout notable, selon le maire, réside dans la conclusion d'un contrat «ferme» sur 25 ans qui force Quebecor à s'engager à long terme vis-à-vis de la Ville de Québec.

rendait publique son entente finale avec Quebecor sur la gestion de l'amphithéâtre.

Le document ne contient pas de modifications majeures par rapport à l'entente préliminaire qui avait été présentée en mars dernier. Il prévoit toujours le versement par Quebecor de 63,5 millions pour les droits de gestion de l'amphithéâtre si le projet d'attirer une équipe de la Ligue nationale de hockey se réalise, et le paiement de 33 millions s'il échoue.

Les deux parties maintiennent aussi le paiement d'un loyer annuel oscillant entre 2,5 et 5,5 millions selon les années et les scénarios.

Néanmoins, l'entente ouvre la porte à un troisième scénario dans l'éventualité où Quebecor parviendrait à acheter une équipe seulement après l'année 2020. Dans ce cas, les 30,5 millions dus à la Ville de Québec seraient réduits en fonction des années.

Mais le seul ajout notable, selon le maire, réside dans la conclusion d'un contrat «ferme» sur 25 ans qui force Quebecor à s'engager à long terme vis-à-vis de la Ville de Québec. «Quand les Nordiques sont partis de Québec, on est restés le bec à l'eau avec l'amphithéâtre à entretenir», a-t-il rappelé avant d'ajouter que dans l'éventualité improbable où Quebecor achetait une équipe et décidait

de la revendre après dix ans, elle devra quand même continuer à payer un loyer à la Ville pendant 15 ans.

À la demande de Quebecor, la gestion de l'amphithéâtre sera assurée par un organisme sans but lucratif qui sera entièrement contrôlé par l'entreprise.

Trop de marge de manœuvre

Hier, les élus de l'opposition ont surtout reproché à la formule choisie de donner trop de marge de manœuvre à l'entreprise. Les conseillers Jean Guillbault et Yvon Bussièrès ont dit craindre que l'entreprise ou l'OSBL qui la représentera manipulent les chiffres de façon à minimiser le pourcentage des profits dus à la Ville, par exemple.

De son côté, le maire a martelé que la Ville avait obtenu le maximum de son partenaire. «Manifestement, Quebecor ne pouvait offrir plus aux Québécois», a-t-il dit dans son discours.

Certaines zones grises subsistent toutefois. Ainsi, le document rendu public hier est muet sur la place qui sera donnée à l'équipe de hockey junior les Remparts dans le futur amphithéâtre.

Reste aussi à établir jusqu'à quel point le site d'Expo Cité, où sera construit l'amphithéâtre, pourra accueillir d'autres activités sans déranger Quebecor. Hier, l'un des négociateurs de la Ville a convenu que le partage des rares espaces de stationnement restait à définir.

Entente de quelque 200 pages ne permet pas non plus de résoudre l'ambiguïté juridique à l'origine du projet de loi 204. Le maire a toutefois fait valoir que sa démarche était «tellement légale» que le gouvernement Charest avait décidé de modifier la Loi sur les cités et villes à cause d'elle.

Pas question toutefois pour le maire d'attendre ce changement-là pour agir. L'entente dévoilée hier est d'ailleurs conditionnelle à l'adoption du projet de loi 204 tôt cet automne. Ce sur quoi a insisté le porte-parole de Quebecor dans ses brèves interventions dans les médias hier. «Une fois le projet de loi 204 adopté, nous pourrions concentrer nos efforts à l'objectif ultime: ramener une équipe de la Ligue nationale à Québec.»

Le Devoir

Fusion: Rae trouve trop divergente la position économique du NPD

Le chef libéral par intérim croit que son parti devra être prudent dans les dépenses liées à la future course à la direction

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le chef par intérim du Parti libéral, Bob Rae, estime qu'une fusion entre sa formation et le Nouveau Parti démocratique n'est pas envisageable parce que les deux ont des idées trop divergentes sur les questions économiques. Il reproche au NPD de ne pas reconnaître que le marché et les entreprises ont un rôle légitime à jouer comme moteur de l'économie canadienne.

«Quand on parle de fusion, le NPD va-t-il abandonner le socialisme? Abandonner la notion que les syndicats ont des positions protégées, exaltées dans la structure du parti?» demande Bob Rae au cours d'une entrevue avec *Le Devoir* hier. Lors de la dernière course à la direction en 2003, les syndicats détenaient 25 % des droits de vote. M. Rae se targue d'avoir vécu dans les deux formations politiques, le NPD sur la scène provinciale ontarienne, et les libéraux au fédéral, et d'avoir pu constater de l'intérieur les divergences philosophiques.

«Pour moi, ces deux exemples veulent dire qu'on [...] ne partage pas le même point de vue. Ce qui est intéressant selon moi, c'est que même M. Layton et ses prédécesseurs n'ont jamais vraiment dit clairement — comme cela s'est fait dans beaucoup d'autres partis sociodémocrates en Europe —, franchement, sans compromis, qu'ils sont en faveur d'une économie basée sur le marché, qu'ils reconnaissent un grand avantage à la concurrence économique et que l'État a un rôle à jouer, mais pas par l'étatisation.»

Selon lui, cela fait du NPD un parti «conservateur» qui n'est pas ouvert aux nouvelles idées et à l'innovation. Mais croit-il sincèrement que les néodémocrates n'endorment pas le capitalisme? «Ça n'a rien à voir avec ça! rétorque Bob Rae. Accepter qu'on vit dans une économie de marché implique qu'on a besoin d'entreprises qui ont du succès, que le succès des banques et des grandes entreprises n'est pas une mauvaise chose. D'attaquer les corporations juste pour être là n'a pas de bon sens.» M. Rae ne le dit pas explicitement, mais il fait référence au thème électoral de feu Jack Layton qui s'en prenait régulièrement aux «grandes banques et aux grandes entreprises».

Cette attaque contre ses rivaux néodémocrates permet à Bob Rae de marteler son message à nature économique qu'il véhicule depuis la



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Le chef intérimaire du PLC, Bob Rae

fin de l'été. Il estime par ailleurs que le ministre des Finances, Jim Flaherty, devrait avoir «dans sa poche arrière» un second plan de relance si les turbulences se poursuivent.

Prudence financière

Bob Rae s'est par ailleurs prononcé sur les règles devant présider à la prochaine course à la chefferie du Parti libéral. Il veut éviter que se répète la situation insoluble dans laquelle se retrouvait encore sept candidats de la course de 2006. Ces candidats n'arrivent pas à rembourser leur dette de campagne qui totalise 827 000 \$. Les règles électorales avaient été modifiées en cours de route en 2006 par le nouveau gouvernement conservateur: les candidats ne pouvaient plus récolter d'argent auprès des entreprises et le plafond imposé aux donateurs individuels était passé de 5000 \$ à 1000 \$.

Bob Rae estime que le Parti libéral devra imposer des plafonds de dépenses aux aspirants-chefs de 2013. «On venait de la culture du passé où on avait des attentes complètement irréalistes sur combien de gens on doit payer et combien d'employés on doit avoir.» Pas question, toutefois, de limiter le nombre de candidats dans la course et ainsi éviter que leurs dettes de campagne grugent les revenus du Parti. «Non, je n'aimerais pas voir une limite sur le nombre de candidats parce que ce serait artificiel.»

Le Devoir

Le NMQ trébuche dans le dossier de la langue

Jocelyn Desjardins a qualifié le débat de «provincialiste» avant de nuancer ses propos

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Cherchant à expliquer l'absence de la question linguistique dans le manifeste du Nouveau Mouvement pour le Québec, son initiateur a soulevé une polémique, la semaine dernière, sur Facebook: «Au NMQ, nous pensons que la langue est un débat provincialiste. De fait, nous avons complètement évacué les aspects linguistiques du manifeste. C'est volontaire.» Il soutenait par la suite que, dans le «projet national» québécois, il fallait tenter de «briser les antagonismes où une majorité démographique rejette la diversité et où une minorité au sein du Canada quémande continuellement pour qu'on la reconnaisse».

Le message a créé des remous ces derniers jours dans les rangs souverainistes. «Cette déclaration représente très mal sa coalition prétendant vouloir bâtir un pays francophone», a confié un ex-militant du PQ. D'autres ont évoqué la réplique que le sociologue Mathieu Bock-Côté, auteur de *La Dénationalisation tranquille* (Boréal), a faite à M. Desjardins: «Le NMQ regroupe une bonne partie des nostalgiques de l'ère Boisclair, partisans d'un nationalisme édulcoré et désubstantialisé.»

Joint par *Le Devoir* hier, M. Desjardins a soutenu s'être mal exprimé: «Le terme «provincialiste» était mal choisi», a-t-il précisé, révélant que la question linguistique ferait bientôt «l'objet d'un texte» du NMQ. «L'épithète «provincialiste», il l'a utilisée pour souligner qu'actuellement, en matière de langue, le Québec, comme «province», est soumis aux décisions de la Cour suprême. «Si on crée un pays, il n'y a plus de débat, on est francophones, that's it.» Toutefois, un accent trop prononcé sur la question linguistique risque d'effaroucher certains nouveaux Québécois. «Dès qu'on parle de culture et de langue française, même [à certains qui sont] francophones, ça leur hérise le poil.»

Une deuxième assemblée du NMQ aura lieu le 25 septembre à Québec. Enfin, le chef péquiste, Pauline Marois, a refusé hier de commenter les cinq conditions du NMQ pour participer à d'éventuels états généraux sur la souveraineté. «Ça relève du Conseil de la souveraineté», a répondu son attachée de presse.

Le Devoir

ACTUALITÉS

Stephen Harper choisit André Bachand comme conseiller sur le Québec

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Le premier ministre du Canada, Stephen Harper, a jeté son dévolu sur l'ancien député progressiste-conservateur André Bachand pour succéder à Dimitri Soudas à titre de conseiller sur les questions touchant le Québec.

Le choix de M. Bachand, un «nationaliste reconnu», comme conseiller pour le Québec consisterait à faire taire le concert de critiques soulevé par la décision de Stephen Harper de faire de l'ancien chroniqueur du *Toronto Star*

et du *Corriere Canadese*, Angelo Persichilli, son directeur des communications.

M. Persichilli, bilingue — il parle l'anglais et l'italien —, a notamment affirmé que les francophones occupaient un trop grand nombre de postes importants dans la fonction publique ainsi que dans les institutions fédérales, dont le Parlement.

M. Bachand, qui est l'actuel ambassadeur du Canada à l'UNESCO, entrera en fonction «plus tard cet automne», a fait savoir le directeur de cabinet du chef du gouvernement, Nigel Wright.

Dans une note transmise à ses collègues accessible sur le blogue «*Inside Politics*» de la CBC, M. Wright fait valoir que «l'expertise politique d'André, son attachement aux valeurs des familles canadiennes qui travaillent dur, et sa passion pour la position forte du Québec dans un Canada uni fera de lui un excellent conseiller auprès du premier ministre et une voix efficace pour connaître une perspective québécoise sur les thèmes que nous abordons».

Député fédéral du Parti progressiste-conservateur (PPC) de Richmond-Arthabaska de 1997 à 2003, M. Bachand a ache-

vé son deuxième mandat comme député indépendant afin de manifester son désaccord à la fusion de sa formation politique avec l'Alliance canadienne.

À Québec, au secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes, on souligne que l'ancien maire d'Asbestos (1986 à 1997) est au fait des enjeux du Québec, rappelant qu'il a été délégué du Québec à Ottawa de 2004 à 2008 avant de tenter en vain un retour dans l'arène politique fédérale en se portant candidat conservateur dans Sherbrooke.



André Bachand, qui est l'actuel ambassadeur du Canada à l'UNESCO, entrera en fonction «plus tard cet automne».

Le Devoir

À LA RENTRÉE

Des solutions pour faciliter vos déplacements

Pour mieux composer avec les nombreux chantiers routiers, le ministère des Transports du Québec vous propose divers moyens à intégrer dans la planification de vos déplacements quotidiens.



Économisez temps et argent et évitez les tracas en optant pour l'efficacité du transport collectif. Profitez des incitatifs financiers très intéressants qui vous sont offerts et expliqués sur le site quebec511.info.



Planifiez mieux vos déplacements en visitant la section *Mobilité Montréal* du site quebec511.info. Utilisez ce moyen efficace pour trouver l'information la plus complète sur les entraves et l'état de la circulation et optez pour des itinéraires de rechange.



Informez-vous avec Radio Circulation 730 AM, la circulation, en tout temps.



Employeurs et employés : convenez ensemble de mesures pour faciliter vos déplacements.

Facilitez-vous la rentrée avec ces solutions.
Bonne route!

École à l'île des Sœurs : à la commission scolaire de trancher

JEANNE CORRIVEAU

Le maire de l'arrondissement de Verdun, Claude Trudel, a décidé de reporter de quelques semaines le changement de zonage visant à permettre la construction d'une école dans un parc de l'île des Sœurs. Mais il a lancé un ultimatum à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys qui devra assumer la facture des aménagements exigés par la Ville, soit environ deux millions de dollars, a-t-il dit.

Le maire Trudel a fait connaître sa décision hier soir, à l'occasion de l'assemblée du conseil d'arrondissement. Il souhaite ainsi que la commission scolaire se conforme aux recommandations d'un groupe de travail qui, dans un rapport déposé la semaine dernière, préconise l'aménagement d'une cour d'école verte, d'une toiture végétalisée et d'un stationnement souterrain, le tout, sans possibilité d'agrandissement. «La balle est dans son camp. Le projet de la nouvelle école est d'abord son projet», a insisté M. Trudel. Depuis plusieurs mois, nous avons été souvent seuls au front. [...] Je n'ai pas vu un commissaire scolaire venir se battre avec nous.»

Cet ultimatum survient après des mois de controverse. L'assemblée d'hier soir s'est d'ailleurs déroulée en présence de citoyens profondément divisés sur la question. Les citoyens opposés au projet plaident pour la préservation du parc de la Fontaine et ils estiment que d'autres terrains auraient dû être considé-

rés pour accueillir cette école. Jack Kugelmass croit qu'avant longtemps, l'école devra être agrandie et qu'une autre section du parc devra être sacrifiée malgré les promesses du maire Trudel. «Le jour où cette école va ouvrir, elle sera déjà trop petite et on va avoir besoin de construire une troisième école», a-t-il signalé.

De son côté, Claude Desbiens, un résident du secteur, a reproché à la Ville son manque de vision. «Vous auriez dû planifier ça il y a 10 ans et pas nous arriver au mois de mai en essayant de nous rentrer ça par la gorge», a-t-il lancé.

En revanche, d'autres citoyens appuient le projet qui permettra d'implanter l'école dans un environnement attrayant tout en répondant aux besoins pressants de la commission scolaire qui ne dispose que d'une école — surpeuplée — à l'île des Sœurs. Marie-Hélène Demers s'est toutefois inquiétée des retards que ces nouveaux délais pourraient occasionner car, a-t-elle rappelé, la nouvelle école est attendue pour la rentrée 2012. Le maire Trudel a répliqué qu'il revenait à la commission scolaire de prendre une décision promptement.

Au terme de l'assemblée, le maire Trudel a indiqué que l'offre était à prendre ou à laisser: «Si la commission scolaire refuse nos conditions, je vais leur demander s'ils sont prêts à acheter un terrain d'un entrepreneur, s'il y en a encore.»

Le Devoir

Oxfam Québec

BAZAR OXFAM-QUÉBEC

Samedi 10 et dimanche 11 septembre 2011 de 10h à 16h

Articles neufs & de seconde main

Vêtements
Livres
Objets déco
Bijoux
Vaisselle
Savons
Divers

Tous les bénéfices seront versés à nos projets portant sur la justice alimentaire

2330 rue Notre-Dame ouest (3 rues à l'est d'Atwater)
Métro Lionel-Groulx

Transports Québec

porter

Tournez vite la page...



ACTUALITÉS

Les hommes suicidaires sont difficiles à rejoindre

CAROLINE MONTPETIT

La majorité des hommes qui se suicident le font à la suite d'une rupture amoureuse. Plusieurs le font également après avoir perdu leur emploi.

Car les hommes de 35 à 49 ans demeuraient le groupe le plus affecté par le suicide en 2009, suivi par celui des hommes de 50 à 64 ans. Une clientèle plus difficile à rejoindre pour les intervenants que celle des jeunes.

C'est ce dont témoignaient hier la brochette de médecins, de pharmaciens, de psychologues et d'intervenants venus partager leurs préoccupations et leur engagement dans la prévention du suicide, à l'invitation de l'Association québécoise de prévention du suicide. La journée mondiale de prévention du suicide, le 10 septembre prochain, devrait d'ailleurs se dérouler ici sur le thème du réseau.

Bien que le taux de suicide québécois ait chuté de 34 % depuis dix ans, on compte toujours quelque trois suicides par jour au Québec, dans toutes les classes de la société.

Outre la nécessité d'aider la personne en détresse à alléger une souffrance qu'elle porte souvent depuis l'enfance, les intervenants ont fait état du criant manque de ressources en santé mentale pour venir en aide aux personnes suicidaires.

Ainsi, au CLSC de la Petite-Patrie, où œuvre Charles Roy, président de l'Association des psychologues du Québec, quelque 70 personnes sont en liste d'attente pour être vues en thérapie, ce qui constitue un délai de six à sept mois. C'est très peu lorsqu'on considère l'urgence de traiter une personne suicidaire et de lui donner une écoute et une attention appropriées. Résultat: les personnes suicidaires se font souvent demander si elles ont de l'argent pour consulter un psychologue en pratique privée. Récemment, une jeune femme de 21 ans, pour qui on avait pourtant demandé une intervention urgente, a eu le temps de se taillader les bras avant d'être vue après quatre semaines d'attente, racontait hier le Dr Marc-André Asselin, vice-président de la Fédération professionnelle des omnipraticiens du Québec.

Seulement 2 % des personnes qui demandent de l'aide concernant leurs idées suicidaires finissent par passer à l'acte, selon Sylvie Nadeau, présidente de l'Association québécoise de prévention du suicide. Mais les hommes consultent beaucoup moins que les femmes pour partager leurs idées noires, ce qui les rend plus vulnérables au suicide.

Chez les 50 ans ou plus, le taux de suicide est à peu près stationnaire, tandis qu'il a considérablement chuté chez les jeunes depuis 10 ans. Reste que, dans les cégeps de la province, on a dénombré 71 tentatives de suicide l'an dernier et 6 décès.

Le Devoir

EN BREF

La protectrice du citoyen préoccupée par certaines mesures du projet de loi 16

La protectrice du citoyen, Mme Raymonde Saint-Germain, a présenté un mémoire hier dans le cadre des consultations sur le projet de loi 16 sur la certification des résidences privées pour personnes âgées. Mme Saint-Germain s'est dite entre autres préoccupée par la mesure qui ne rendrait la certification obligatoire que pour les résidences offrant deux services aux personnes âgées. Cette mesure fragiliserait les personnes habitant dans les résidences n'offrant qu'un service. La protectrice du citoyen a reçu 365 plaintes concernant les résidences pour personnes âgées depuis avril 2008. Du lot, 89 % concernait des résidences certifiées, et 11 % concernait des établissements en voie de certification. — Le Devoir

Conjoints de fait

Québec défend la spécificité de son Code civil dans l'affaire «Lola contre Éric»

PATRICE BERGERON

Québec — Le Québec défend sa «spécificité» et la liberté de choix des conjoints, dans le dossier «Lola», au nom d'un «consensus social».

C'est ce qu'a affirmé le ministre de la Justice, Jean-Marc Fournier, hier, en faisant connaître les grandes lignes du mémoire déposé tout récemment par le gouvernement devant la Cour suprême dans cette cause.

Québec conteste devant le plus haut tribunal du pays la décision de la Cour d'appel du Québec qui avait attribué à «Lola» le droit de réclamer une pension alimentaire d'«Éric», son ex-conjoint de fait millionnaire.

La cause a une incidence majeure puisqu'elle a un impact sur toutes les unions de fait au Québec, la seule province canadienne qui, en vertu de son Code civil, refuse ce droit aux conjoints de fait.

Le ministre a indiqué que le Québec a pleine-

ment compétence pour légiférer dans le domaine et qu'il s'en est prévalu pas moins de cinq fois depuis 1980, toujours en refusant d'imposer les mêmes obligations aux conjoints de fait qu'aux couples mariés.

Le ministre a rappelé que le Code civil est une des «spécificités» reconnues du Québec et le distingue des autres provinces.

«[Le législateur québécois] n'est aucunement tenu de suivre les orientations des autres provinces de common law qui ont choisi d'assujettir les conjoints de fait à l'obligation alimentaire», a défendu le ministre en conférence de presse, en s'abstenant de commenter plus amplement parce que la cause est devant la cour.

Il a aussi rappelé que depuis 1980, le gouvernement a révisé à cinq reprises le droit de la famille et a choisi, après consultation, de respecter la «marge de manœuvre» des conjoints de fait, «leur liberté contractuelle» et «l'autonomie des volontés».

Selon lui, les partenaires qui veulent s'unir ont plusieurs choix et il faut les préserver: assujettir l'union de fait aux mêmes règles que le mariage réduit de fait les choix des conjoints.

«L'objectif du législateur est, et a toujours été, de respecter la liberté de choix de chaque personne de choisir son mode d'union et, le cas échéant, de s'assujettir ou non aux conséquences juridiques du mariage.»

Il a d'ailleurs indiqué que les conjoints de fait qui veulent davantage de protection peuvent choisir une convention de fait ou une union civile.

Enfin, le ministre a affirmé que la position du gouvernement correspond à un «consensus social».

La Cour d'appel avait jugé que l'article du Code civil du Québec portant sur l'obligation alimentaire est discriminatoire envers les conjoints de fait parce qu'il les prive d'un droit qui est garanti aux couples mariés et ceux en union civile.

La Presse canadienne



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La veuve du défunt boxeur Arturo Gatti, Amanda Rodrigues, à son arrivée au palais de justice.

Mort d'Arturo Gatti

Un testament pour éviter... l'infidélité

BRIAN MYLES

La poursuite civile opposant la famille d'Arturo Gatti et la veuve du défunt boxeur, Amanda Rodrigues, a démarré sur les chapeaux de roue hier à Montréal. L'enjeu? Une fortune de 6 à 8 millions de dollars.

Trois semaines avant son suicide au Brésil, le 11 juillet 2009, Arturo Gatti a signé un testament notarié dans lequel il léguait toute sa fortune à sa nouvelle épouse. Mieux: il s'était aussi engagé à céder tous ses actifs à Madame... en cas de simple infidélité.

Il avait même signé un acte notarié à ce sujet à l'instigation du notaire Eric Bruce Moidel. En 52 années de pratique, M. Moidel n'a jamais conseillé à un seul client de signer une «promesse de fidélité». Il l'a pourtant fait pour satisfaire le couple. Mme Rodrigues craignait d'être trompée, a-t-il expliqué hier en cour. Pour la rassurer, Gatti lui a dit qu'il lui donnerait «un million de dollars» s'il devait tomber par mégarde dans les bras d'une autre femme.

Le notaire Moidel a tout bêtement codifié dans un acte les promesses et échanges faits par le couple dans son bureau. Selon son interprétation, la clause d'infidélité portait sur un montant maximal de 1 million, et non sur toute la fortune de Gatti.

Lors de son témoignage, le notaire Moidel a tenté de banaliser la portée du testament signé par Arturo Gatti. «C'était un testament typique et parfaitement normal», a-t-il lancé.

Trois semaines avant de se rendre au Brésil, Gatti a déshérité sa mère, son frère et sa fille issue d'un premier mariage pour léguer tous ses biens à Amanda Rodrigues, avec laquelle il a eu un fils (il aura trois ans demain).

Le notaire Moidel estime que Gatti était parfaitement conscient de la portée de ses gestes. S'il n'a rien légué à sa fille Sophia Bella, issue d'un premier mariage, c'est parce qu'elle bénéficie déjà de deux fiducies familiales de 600 000 \$ pour ses études. Sa mère touche par ailleurs une pension de 4640 \$ par mois.

La mère de la fillette, Erika Rivera, s'est ralliée à la mère et au frère d'Arturo Gatti (Ida et Fabrizio) pour contester ce testament. Selon eux, le boxeur malheureux a signé sous la contrainte le document largement favorable à Amanda Rodrigues. Ils demandent à la juge Claudine Roy de l'annuler, et de rétablir un testament de 2007 dont ils sont incapables de produire l'original.

Le procès qui s'annonce riche en rebondissements devrait durer trois semaines. Aujourd'hui, un enquêteur privé engagé par l'ancien agent de Gatti doit rendre public un rapport explosif au New Jersey.

Selon Paul Ciolino, qui a rencontré des dizaines de témoins au Brésil, Arturo Gatti a été assassiné. Les soupçons de la police brésilienne avaient vite porté sur Amanda Rodrigues en juillet 2009. Elle avait été arrêtée et accusée de meurtre... pour être ensuite relâchée après qu'un premier rapport d'autopsie eut confirmé la thèse du suicide.

Le Devoir

WikiLeaks

Le NPD critique Bernier

Le Nouveau Parti démocratique (NPD) dénonce la «connivence» tissée entre d'anciens ministres de l'Industrie, Maxime Bernier et Tony Clement, et des membres de l'ambassade des États-Unis à Ottawa lors de la rédaction d'un projet de loi sur le droit d'auteur.

Des câbles diplomatiques mis en ligne par WikiLeaks révèlent notamment que Maxime Bernier a offert à des officiels américains de jeter un coup d'œil à un projet de loi avant que celui-ci soit déposé à la Chambre des communes. «Les documents de WikiLeaks révèlent une tendance chez les conservateurs à se concerter pour affaiblir le Parlement», a déclaré le porte-parole de l'opposition officielle en matière de droit d'auteur et de questions numériques, Charlie Angus.

Un proche de Tony Clement a pour sa part invité les États-Unis à placer le Canada sur leur liste de surveillance antipiraterie afin de presser les élus canadiens d'adopter un projet de loi largement inspiré de la législation américaine. «Il est stupéfiant de constater que Tony Clement était prêt à ternir la réputation internationale du Canada en encourageant les efforts des États-Unis pour placer le pays sur leur liste noire», estime M. Angus.

Le Devoir

EN BREF

Nouveau procès pour Schreiber

Berlin — Le plus haut tribunal criminel d'Allemagne a infirmé la condamnation pour fraude fiscale de l'homme d'affaires germano-canadien Karlheinz Schreiber, et ordonné la tenue d'un nouveau procès. La Cour fédérale de justice à Karlsruhe a soutenu hier que des erreurs avaient été commises lors du procès, l'an dernier, de cet ancien lobbyiste du secteur de l'armement. Agé de 77 ans, M. Schreiber avait alors été reconnu coupable d'évasion fiscale pour avoir omis de déclarer des revenus de quelque 14,6 millions de marks allemands, soit environ 10 millions \$CAN. On ignore encore la date fixée pour l'ouverture du nouveau procès. — AP



porter

raffinée sur toute la ligne

Fin du solde aujourd'hui.

Pour finir en beauté sa grande série de promos régulières, Porter vous présente la dernière et la plus spectaculaire de toutes, qui se termine aujourd'hui !

A partir de demain, Porter continuera de vous offrir d'excellents prix et un service de haut niveau au sol et en vol : aéroports pratiques, salons luxueux, collations et consommations gratuites.

Réservez dès aujourd'hui avec le code **WOW50**.



50% DE RABAIS

Vols au départ de Montréal. Mentionnez le code **WOW50**

Voyagez entre le 1 septembre et le 15 décembre 2011. Les tarifs ci-dessous incluent le rabais de 50 %. Les tarifs aller simple incluent les surcharges de ligne aérienne et les frais d'aéroport.**

TORONTO 20 par jour 88 \$*	HALIFAX 2 par jour 118 \$*	ST. JOHN'S 138 \$*	SAULT STE. MARIE 121 \$*	SUDBURY 121 \$*	THUNDER BAY 122 \$*
WINDSOR 111 \$*	BOSTON 144 \$*	CHICAGO 144 \$*	MYRTLE BEACH Dès le 8 septembre 219 \$*	NEW YORK 117 \$*	

Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.

*Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. Ce tarif aller simple n'exige pas l'achat d'un aller-retour. Les sièges à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols ou pour toutes les dates. Ces tarifs pourraient ne pas être en vigueur pendant toute la durée de la promotion. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

**Ces tarifs ci-dessus aller simple incluent les services de NAV Canada, les frais d'assurance et les frais d'amélioration aéroportuaire (FAA), mais excluent les taxes et frais gouvernementaux. Les tarifs à destination de Montréal peuvent être différents.

flyporter.com

ACTUALITÉS

Rénover les maisons serait plus rentable que de rénover Gentilly-2

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Hydro-Québec économiserait près de 40 % des coûts anticipés pour la réfection et l'opération de la centrale de Gentilly-2 si elle optait plutôt pour un programme de subventions destiné à changer la fenestration d'une résidence sur quatre au Québec, ce qui lui permettrait de récupérer la même quantité d'énergie annuellement. Un tel programme de rénovation des maisons offrirait en prime au Québec de faire disparaître de son territoire son unique centrale nucléaire et les risques d'accident inhérents à son opération.

C'est ce que soutient une étude réalisée par un jeune mathématicien, Denis Boyer, pour le compte d'Écohabitation, un organisme sans but lucratif qui fait la promotion d'habitations saines, peu énergivores et abordables.

Question d'isolation

Selon cette étude, si Hydro-Québec accordait 500 \$ sur un coût moyen de 800 \$ par fenêtre, il serait possible d'isoler la quasi-totalité de la fenestration de 900 000 foyers, soit un sur quatre.

«Suite à la nouvelle autorisation d'exploitation de la centrale, accordée le 29 juin dernier par la Commission canadienne de sûreté nucléaire, le gouvernement du Québec réfléchit actuellement à une éventuelle relance, accompagnée d'une réfection de Gentilly-2. Nous l'incitons fortement à se pencher sur les calculs effectués pour le compte d'Écohabitation [...] Les 900 000 foyers québécois équipés de portes et fenêtres Energy Star économiseraient la même quantité d'énergie que celle produite annuellement par Gentilly-2 pendant ses 25 ans de vie utile, soit 4,5 TWh», explique la porte-parole du groupe, Emmauelle Walter.

«Suite à la nouvelle autorisation d'exploitation de la centrale, accordée le 29 juin dernier par la Commission canadienne de sûreté nucléaire, le gouvernement du Québec réfléchit actuellement à une éventuelle relance, accompagnée d'une réfection de Gentilly-2. Nous l'incitons fortement à se pencher sur les calculs effectués pour le compte d'Écohabitation [...] Les 900 000 foyers québécois équipés de portes et fenêtres Energy Star économiseraient la même quantité d'énergie que celle produite annuellement par Gentilly-2 pendant ses 25 ans de vie utile, soit 4,5 TWh», explique la porte-parole du groupe, Emmauelle Walter.

Des milliards

Selon l'étude, le coût de fonctionnement de Gentilly-2 durant les 25 prochaines années atteindrait 6,56 \$ du kilowattheure, comparativement à 4 \$/kWh avec un programme de rénovation des portes et fenêtres. Sur 25 ans, restaurer et opérer Gentilly-2 coûtera 7,8 milliards, comparativement à 4,5 milliards pour le programme de rénovation des portes et fenêtres.

Selon Denis Boyer, le projet de réfection de Gentilly-2 est officiellement fixé à 2 milliards. Alors que certaines évaluations anticipent une hausse des coûts de 200 % à la lumière de la spirale des coûts encourus à Pointe-Lepreau, au Nouveau-Brunswick, il a plutôt un coût de réfection de 3 milliards.

Si SNC-Lavalin, désormais propriétaire d'Énergie atomique du Canada, arrivait à contenir le coût de la réfection à 2 milliards, précise le jeune chercheur, le coût du kilowattheure de Gentilly serait néanmoins de 5,7 \$, ce qui demeure supérieur à la restauration du quart du patrimoine bâti du Québec. Mais l'avantage décisif d'un programme de remplacement des portes et fenêtres réside, dit-il, dans la valeur et le confort accrus de ces résidences rénovées, dans la dispersion des emplois dans toute la province, en plus de faire disparaître au Québec les risques inhérents au nucléaire.

Le Devoir

Informatisation du réseau de la santé: le projet pilote connaît du succès

«On dirait que cette fois-ci, c'est la bonne, le train est sur les rails et il file à bonne vitesse»

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Changeant de ton dans le dossier de l'informatisation du réseau de la santé. Pendant que le projet pilote du Dossier de santé du Québec (DSQ) suit son cours dans la région de Québec, le ministre de la Santé déploiera bientôt l'informatisation des dossiers médicaux en Estrie et dans Lanaudière.

Après des années de retards et de cafouillage, la nomination en avril de Lise Verreault à la tête du Bureau de gouvernance de l'informatisation semble avoir injecté une dose d'optimisme dans les rangs des pharmaciens, médecins et autres professionnels de la santé qui entretiennent l'espoir d'utiliser un système informatique fonctionnel

dans un avenir pas trop lointain. Le déploiement dans quelques pharmacies et cliniques de deux régions supplémentaires s'inscrit toujours dans le cadre du projet pilote entamé dans la capitale na-

decins omnipraticiens du Québec. «On dirait que cette fois-ci, c'est la bonne, le train est sur les rails et il file à bonne vitesse. C'est une des premières fois [que je peux dire ça], constate-t-il.

«[À Québec, le projet pilote] n'est pas encore totalement implanté, comment vont-ils faire pour l'exporter?»

Il semble que le projet soit enfin sur la bonne voie, dit le D^r Serge Dulude, directeur de la planification et de la régionalisation à la Fédération des mé-

decins omnipraticiens du Québec. «On dirait que cette fois-ci, c'est la bonne, le train est sur les rails et il file à bonne vitesse. C'est une des premières fois [que je peux dire ça], constate-t-il.

Prudent, il ajoute qu'«un petit peu comme Thomas», il attend de le voir pour y croire. La Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) s'inquiète toutefois que Québec poursuive le déploiement du DSQ avant même que le projet pilote soit complété. «[À Québec], ce n'est pas encore totalement implanté, comment vont-ils faire pour l'exporter?» se demande sa vice-présidente, Sylvie Sa-

vard. «Le dossier piétine depuis le début et ce n'est pas encore totalement réglé», ajoute-t-elle.

Au contraire, du côté de l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP) on croit que Québec pourrait appuyer plus fort sur l'accélérateur. «On pense que ça pourrait avancer plus vite, mais on a l'impression qu'on va aboutir à quelque chose», dit Vincent Forcier, le directeur des affaires publiques à l'AQPP.

L'AQESS, l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux, abonde dans le même sens. «Ces deux régions sont prises, dit sa directrice générale Lise Denis. C'est le temps de peser sur l'accélérateur.»

Le Devoir

Québec songe à couvrir certaines échographies faites en clinique privée

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Le ministère de la Santé songe à couvrir les échographies faites en clinique privée dans le cas des femmes enceintes, de celles qui nécessitent un suivi après une fécondation in vitro (FIV) et de celles qui doivent subir un dépistage du cancer du sein.

«La décision n'est pas encore prise, mais des discussions préliminaires sont en cours», le tout pour améliorer l'accès et diminuer les délais, indique Natacha Joncas Boudreau, porte-

parole du ministre de la Santé, Yves Bolduc.

Même s'il s'agit d'un pas dans la bonne direction, les Médecins québécois pour un régime public (MQRP) demandent à Québec d'aller plus loin et de couvrir l'ensemble des échographies menées dans le secteur privé. La couverture, limitée à certains examens spécifiques, est «discriminatoire», dit le vice-président de MQRP, le D^r Alain Vadeboncoeur.

Pour lui, «il n'y a pas de raison de s'arrêter là. Tout le monde pense que ça diminuerait les délais et que ça ren-

draît le tout plus équitable. Les gens qui ont les moyens de payer passent plus rapidement que les autres. Pourquoi hésiter?» Il ajoute que le dossier piétine «sans raison».

Les médecins radiologistes s'inquiètent que Québec puisse offrir aux cliniques des indemnités moindres, pour ces échographies, que les tarifs en cours, au détriment de leur rentabilité. Bien qu'ils en discutent de manière informelle depuis plusieurs mois avec le ministère de la Santé, ils n'ont pas entamé les négociations à ce sujet. «Si le gouvernement offre

le prix du marché, on est pour, résume le président de l'Association des radiologistes du Québec, le D^r Frédéric Desjardins. Mais s'il réduit les prix de 40 %, on est contre.»

Le D^r Desjardins doute également que Québec rimera avec accessibilité. «La capacité dans les cabinets n'est pas si importante et mes membres travaillent déjà à temps plein. Même si plus de gens appellent parce que c'est gratuit, on n'a pas une grosse marge de manœuvre pour en faire plus», juge-t-il.

Le Devoir

Les informations figurant sur cette page résultent des données disponibles dans votre dossier. Elles peuvent varier selon votre profil.

Adresse : 999, rue Volt, Laprise QC L1A 3H6

Portrait de ma consommation

Période de facturation	Nombre de jours	Total en \$	Total en kWh	Moyenne \$/jour	Moyenne kWh/jour	Estimé (E) ou (R)
Du 12 mai au 08 juil. 2011	58	386,95	4 700	6,67	81,03	R

Dernier mois (consommation partielle)

Mois	Consommation (kWh)	Coût (\$)
août	1 000	10,00
sept.	1 000	10,00
oct.	1 000	10,00
nov.	1 000	10,00
déc.	1 000	10,00
janv.	1 000	10,00
févr.	1 000	10,00
mars	1 000	10,00
avr.	1 000	10,00
mai	1 000	10,00
juin	1 000	10,00
juil.	1 000	10,00

À QUELQUES CLICS... DE VOTRE PORTRAIT DE CONSOMMATION.

Les importantes variations de température des dernières années peuvent influencer le montant de votre facture d'électricité. C'est pourquoi Hydro-Québec vous invite à consulter régulièrement le portrait de votre consommation d'électricité accessible à partir de votre Page personnelle sur notre site Web. Si vous êtes inscrit au Mode de versements égaux, cet outil vous permettra de suivre votre consommation réelle et d'ajuster votre budget.

Rendez-vous au www.hydroquebec.com/portrait-consommation.

Hydro Québec

COLLECTE DE SANG DES MONTRÉALAIS 13 SEPTEMBRE 2011

Le maire de Montréal, monsieur Gérald Tremblay, vous invite à donner du sang, à donner la vie.

la collecte

Hôtel de ville de Montréal
Hall d'honneur
275, rue Notre-Dame Est
De 8 h à 17 h 30
Fermé entre midi et 13 h
Collecte de sang avec ou sans rendez-vous
Métro Champ-de-Mars

Centre Père-Marquette
Salle communautaire
(Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie)
1600, rue de Drumont
De 13 h 30 à 20 h
Métro Papineau
Métro Beaudry
Métro 100 Frontenac
Métro 45 Papineau

Division des services techniques
(Arrondissement de Mercier-Hochéme-Matouneuve)
5670, rue Chauveau
De 8 h 30 à 16 h 30
Collecte de sang sur rendez-vous
Métro Assomption

Mairie Le Sud-Ouest
815, rue St-Jacques
De 9 h 30 à 16 h 30
Fermé entre midi et 13 h
Collecte de sang en unité mobile
Métro Québec
Collecte de sang avec ou sans rendez-vous
Métro Lével-Gravel

Arrondissement de Montréal-Nord
4241, Place de l'Hôtel-de-ville
De 13 h 30 à 20 h
Métro Beaudry
Métro 100 Frontenac
Métro 45 Papineau

143 Métros Québec
(Métro Sacré-Coeur)

Pour prendre rendez-vous avec Hémos-Québec, composer le 514 832-5000, poste 525.

Montréal

LE DEVOIR
Libre de penserUn numéro exceptionnel de L'ACTION NATIONALE
CATALOGNE
LA RÉSILIENCE D'UNE NATION

réalisé avec le soutien de L'INSTITUT RAMON LLULL et du programme d'études catalanes de l'Université de Montréal

Lancement à l'occasion de la
DIADA NACIONAL DE CATALUNYA
Fête nationale de la Catalogne

Samedi 10 septembre
à la Maison de la culture de Côte-des-Neiges

17h Prestation des Casteliers de Montréal
17h45 Présentation du numéro spécial de L'Action nationale
19h30 Projection du film *L'illa de l'holandès* de Sigfrid Monleón

Réservez dès maintenant au
www.ccquebec.cat

L'Action nationale - Abonnements et achats

à la boutique www.action-nationale.qc.ca
au téléphone 514-845-8533 (sans frais: 1-866-845-8533)
par la poste 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal QC H2X 1X3
ce numéro 15 \$ taxes et expédition comprises

ACTUALITÉS

Les médecins inquiets de la popularité des stimulants chez les étudiants universitaires

LISA-MARIE GERVAIS

Estimant que de 5 % à 35 % des étudiants universitaires en consommaient, l'équipe du *Journal de l'Association médicale canadienne (JAMC)* a signé un éditorial appelant à mieux encadrer la prescription de stimulants comme le Ritalin. L'idée que certaines de ces substances puissent aider les étudiants à améliorer leur rendement scolaire est un mythe, rappelle le rédacteur en chef du *JAMC*, le Dr Paul Hébert, dans un texte qu'il cosigne avec quelques collègues. «[L'utilisation de ces substances] peut causer la mort, l'hypertension et les arythmies, les surdoses graves, la dépendance et la dépression», peut-on lire dans l'éditorial. Les effets d'une surdose s'apparentent même à ceux qu'éprouvent les consommateurs de cocaïne et d'amphétamines.

Eric Racine, directeur de l'Unité de recherche en neuroéthique à l'Institut de recherches cliniques de Montréal, croit toutefois qu'il existe très peu de données probantes qui permettraient de conclure à une augmentation de la consommation de ces stimulants chez les universitaires ou dans la population en général au Canada. «La Commission de l'éthique, de la science et de la technologie du Québec faisait en 2009 la recommandation de mieux cerner la prévalence et les motivations de ce phénomène. Mais, à ma connaissance, cette recommandation n'a malheureusement pas été mise en œuvre», a-t-il signalé au *Devoir*.

Selon lui, la situation n'en demeure pas moins préoccupante. «Et même si une pratique comme celle-ci reste marginale, elle soulèverait tout de même des interrogations fondamentales sur



MARCELO DEL POZO REUTERS

L'utilisation de stimulants comme le Ritalin «peut causer la mort, l'hypertension et les arythmies, les surdoses graves, la dépendance et la dépression», a écrit hier le Dr Paul Hébert dans le *Journal de l'Association médicale canadienne*.

le plan de l'éthique et du rôle de la médecine dans notre société. Elle peut constituer un signal précurseur d'autres tendances qui remettent en question nos valeurs et le rôle que nous donnons à un système de santé publique comme le nôtre», a noté M. Racine, qui est aussi chercheur associé à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.

Sensibiliser les étudiants

Ses propos font écho à ceux qui sont véhiculés dans l'édito-

rial du *JAMC* et qui invitent les collèges et les universités à mettre sur pied des campagnes

de sensibilisation aux risques de l'utilisation de cette médication de stimulants, comme celles sur les risques du tabac. «Les universités devraient également essayer d'identifier et de s'attaquer aux causes de l'abus de stimulants», note-t-on dans l'éditorial.

L'infirmière Melanie Drew, qui dirige le Centre de santé à l'Université Concordia, affirme que son équipe est très vigilante concernant la prescription de Ritalin. «On a pris des mesures. Si on a un étudiant qui nous demande une prescription et qu'on ne le connaît pas, on ne va pas la lui faire sur-le-champ, a-t-elle expliqué. Et si l'étudiant n'a pas de dossier et qu'il a un réel besoin, on va lui faire consulter un psychiatre pour être certain qu'il a un trouble de l'attention et qu'il en a besoin.»

Selon Mme Drew, certains étudiants chercheraient à se procurer du Ritalin pour le revendre. Sans confirmer que le nombre de prescriptions est en augmentation, elle ne s'étonnerait pas que ce soit le cas, étant donné que le Ritalin a été largement prescrit à des jeunes du primaire il y a quelques années et que ceux-ci sont maintenant d'âge universitaire. «Et d'autres étudiants, qui n'en ont jamais eu, ont maintenant besoin d'un diagnostic», a-t-elle avancé.

Le Devoir

Cinq ans après la tuerie

Dawson organise une conférence sur la violence

LISA-MARIE GERVAIS

Il y a cinq ans déjà, un tireur fou s'est introduit au collège Dawson, tuant une personne et en blessant sérieusement 16 autres. C'est parce que cet événement d'une rare violence a laissé de nombreuses questions sans réponse que Dawson a invité des spécialistes de partout dans le monde pour discuter à Montréal des moyens de contrer la violence dans nos sociétés. La conférence internationale, qui se tiendra du 29 septembre au 1^{er} octobre, s'intéressera au rôle de l'éducation pour prévenir la violence.

L'idée a germé dans l'esprit du directeur général de l'établissement, Richard Filion, dès le lendemain de la fusillade. «J'étais dans mon bureau avec le ministre de l'Éducation de l'époque, Jean-Marc Fournier, et je lui disais que le seul espoir qu'on avait, c'était que l'éducation puisse nous aider à prévenir des comportements de cette nature-là. Car, pour moi, ces actes d'une violence extrême sont le reflet d'un esprit qui n'a pas les forces mentales pour résister au mal. Et c'est l'éducation qui a la

charge de former les esprits», a dit M. Filion, qui signe d'ailleurs une réflexion sur ce sujet dans notre page Idées.

De la cyberintimidation à la violence dans les écoles

Au menu de ce colloque organisé conjointement avec l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC), des conférences aborderont divers thèmes, notamment la cyberintimidation et la violence dans divers milieux scolaires. Une réflexion sur la tuerie de Polytechnique en 1989 sera aussi présentée par notamment Heidi Rathjen, ancienne étudiante de l'école et militante pour le contrôle des armes à feu, et le discours d'ouverture sera prononcé par le Dr James Gilligan, qui a été pendant 30 ans membre du Département de psychiatrie de l'École de médecine de l'Université Harvard.

Le colloque, dont au moins 30 % des ateliers seront donnés en français ou traduits simultanément en français, s'adresse à tous, mais principalement aux éducateurs et éducatrices post-secondaires.

Le Devoir

■ À lire aussi: «L'éducation comme rempart à la violence», en page A 11

Droits de scolarité

Le quart des étudiants ont plus de 20 000 \$ de dettes, dit la FEUQ

LISA-MARIE GERVAIS

C'est désormais armée de nouvelles données à jour sur l'endettement étudiant que la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) poursuivra sa lutte contre la hausse des droits de scolarité.

L'enquête de la FEUQ révèle que, alors que 65 % des étudiants au premier cycle s'endettent d'une somme de 14 000 \$ en moyenne, un étudiant sur quatre termine ses études avec plus de 20 000 \$ de dettes. «C'est la première fois qu'on est capable de chiffrer de façon aussi précise l'endettement étudiant», a dit la présidente de la FEUQ, Martine Desjardins, en reconnaissant que l'étude abonde dans le sens d'une autre recherche effectuée l'an dernier sur les sources et modes de financement des étudiants.

Chez les banques

Fait nouveau, cette fois: l'endettement n'est plus uniquement à l'égard de l'Aide financière aux études (AFE), soit le programme de prêts et bourses du gouvernement du Québec, mais aussi, et de plus en plus, envers les établissements financiers ou la famille. En effet, 52 % des étudiants ayant reçu un prêt de l'AFE doivent également se tourner vers d'autres sources pour assumer les dépenses liées à leurs études. «C'est important comme constatation. Car on voit que non seulement le programme de l'AFE a plusieurs lacunes,

mais qu'il ne répond pas non plus aux besoins des étudiants», a souligné Mme Desjardins. «S'endetter de 14 000 \$ auprès du gouvernement, ce n'est pas la même chose que de s'endetter envers une banque, où les taux d'intérêt sont nettement plus élevés.»

En augmentant les droits de scolarité universitaires de 1625 \$ sur cinq ans, la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, avait pourtant insisté sur le fait que le gouvernement allait réinvestir 118 millions pour maintenir l'aide financière. «Mais on a remarqué que, de ce montant, 116 millions sont réinvestis directement grâce à l'argent de la hausse», a constaté Mme Desjardins. «Ce que le gouvernement ne dit pas, c'est que lorsqu'on augmente les droits, ça crée encore plus de pression sur le système d'aide financière», a-t-elle ajouté.

La FEUQ réclame notamment un gel des droits et invite à revoir le calcul des dépenses admises à l'AFE. Elle s'est également réjouie de la confirmation, hier, du soutien de la Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université (FQPPU) à leur cause. «C'est assez éloquent comme appui!», a noté Mme Desjardins, en indiquant que des actions de protestation et des manifestations se tiendront tout l'automne à travers le Québec, à commencer par le Saguenay.

Le Devoir

RADIO-CANADA VOUS INVITE



CONCERT INAUGURAL DE L'OSM À L'ADRESSE SYMPHONIQUE CE SOIR 21H

ODE À LA JOIE DE BEETHOVEN AVEC KENT NAGANO

SUR PLACE À L'EXTÉRIEUR SUR ÉCRAN GÉANT

À LA TÉLÉVISION DE RADIO-CANADA

SUR ESPACE MUSIQUE ET SUR LE WEB

Radio-Canada.ca/nouvellesalle

PAGE B5

TRANSFERTS - SUCCESIONS - RELÈVE

PME

LE DEVOIR présente chaque mercredi, pour une période de huit semaines, une page dédiée aux PME et à la réflexion sur la problématique de la relève au sein de ces entreprises.



RADIO | TÉLÉVISION | INTERNET



ÉDITORIAL

Salle de concert

Enfin!

Ce soir, quand s'élèveront les premières notes qui inaugureront la salle de concert tant promise, tant reportée depuis trois décennies, il n'y aura plus grand monde pour douter de sa pertinence, de son emplacement ou de sa faisabilité. C'est en soi, même à retardement, un succès à souligner.

Il vaut la peine de revenir non pas sur la première annonce officielle d'une salle de concert pour l'Orchestre symphonique de Montréal en 1983, mais sur la dernière, prononcée par le premier ministre Jean Charest en 2006. Salle il y aurait en 2011, et elle accueillera 1900 spectateurs. Au fil des mois, M. Charest la classera même au rang des priorités de son gouvernement.

Pourtant, en cet été 2006, l'écho public est unanime de scepticisme devant cette nouvelle mouture du projet: l'annonce est considérée «follement optimiste», «que du vent pour l'instant», le délai de cinq ans est vu comme si long qu'il ne pourra qu'ouvrir la porte aux ratés... *Le Devoir*, lui, titre clairement: «Une salle hypothétique».

On comprendra que le premier ministre affiche ce soir une certaine satisfaction en participant à la soirée d'inauguration de cette salle qui n'a pas encore de nom. On peut chipoter sur le fait que seuls les lieux publics sont vraiment prêts, mais pas l'arrière-scène ni les bureaux, et que l'extérieur est encore à compléter. Le gouvernement a néanmoins tenu parole: un concert inaugural digne de ce nom peut avoir lieu.

On peut soulever, à juste titre, que l'édifice ne marquera pas l'histoire urbanistique de Montréal. L'audace qui a pignon sur rue coûte cher, suscite la controverse, donc est fuie comme la peste en nos temps politiquement mous. Ce n'est pas l'Europe ici: pas question de rêver à une salle comme celle de l'Elbphilharmonie, au toit en forme de vagues, qui se construit présentement à Hambourg! Et les années 60, qui nous ont vus ouvrir la Place Ville-Marie ou Habitat 67, font bel et



JOSÉE BOILEAU

bien partie du passé.

Mais le Québec s'est si souvent contenté de bâtiments médiocres ou qui détonnent qu'on peut au moins soupirer d'aise de se retrouver avec un édifice dont «l'architecture extérieure se veut contemporaine, mais à l'abri des tendances», comme l'a déjà expliqué au *Devoir* l'un des architectes du projet.

Et puis, la salle elle-même a déjà séduit ses quelques visiteurs et les musiciens, premiers concernés, par sa beauté et son acoustique, que l'on voulait exceptionnelle et qui serait à la hauteur des attentes. C'est pour cette raison que tant de gens, depuis si longtemps, ont poussé pour une nouvelle salle, c'est donc sur ce point qu'il faut d'abord juger de la réussite du projet. À cet égard, l'enthousiasme est palpable.

Mais l'autre facette qui permettrait de vraiment mesurer le succès de l'aventure, c'est le bilan du partenariat public-privé qui a permis la construction de cette Adresse symphonique, une première en matière culturelle au Québec. On nous dit que le budget de 260 millions a été respecté, mais nous n'en connaissons pas la répartition précise ni le montage financier qui y a présidé. C'est là le secret du partenaire privé, que Québec — donc nous — s'engage à payer pendant trente ans. Comment saurons-nous si nous en avons eu pour notre argent? Une fois la fête passée, il ne faudra pas perdre de vue cette question financière.

Mais comme les musiciens de l'OSM l'ont compris en acceptant hier de conclure, après des mois de négociation, une entente collective d'une durée de quatre ans, il est bien vrai qu'aujourd'hui, c'est la trêve. Car le moment est d'importance dans la vie de toute ville, et de Montréal en particulier: l'ouverture d'une grande salle consacrée à la grande musique est un événement à fêter.

jboileau@ledevoir.com

Obama

Un discours crucial

Demain soir, le président Barack Obama livrera un important discours sur l'emploi devant les deux chambres législatives réunies pour l'occasion. L'économie américaine bat de l'aile, l'emploi stagne et les marchés boursiers spéculent à la baisse sur la probabilité d'un retour en récession.

Après deux ans d'une reprise pour le moins modeste, les entreprises, qui engrangent pourtant des centaines de milliards en liquidités, retardent le moment d'investir et d'embaucher, faute de signaux encourageants sur le front de la consommation.

Quant aux ménages, dont les dépenses occupent les deux tiers du PIB, leur niveau d'endettement, aggravé par le chômage et la perte de valeur des maisons, les empêche d'ouvrir la porte-monnaie.

Même les gouvernements des États aux prises avec une chute catastrophique de leurs revenus en sont arrivés à congédier des enseignants par milliers!

Devant un tel cercle vicieux, seul Washington peut, et doit, intervenir. Malheureusement, à un an de l'élection présidentielle, l'opposition républicaine s'oppose à toute augmentation des dépenses qui ne serait pas aussitôt annulée par une baisse équivalente ailleurs dans l'appareil gouvernemental. Et surtout, pas question d'augmenter les impôts, même ceux des plus riches, qui ne savent pourtant que faire de leur argent!

C'est la politique du pire: plus il y aura de chômeurs, plus l'économie sera mal en point et plus les chances de renverser le gouvernement Obama seront bonnes.

Terrible, mais les résultats sont là, et selon le dernier sondage NBC-Wall Street Journal, les Américains ne font pas plus confiance au gouvernement Obama (40 %) qu'à l'opposition républicaine pour sortir l'économie du marasme.

Le discours que doit prononcer le président Obama, demain, est d'une importance capitale. Non seulement pour les États-Unis, mais pour l'économie mondiale, dont ce pays reste malgré tout le principal moteur. L'Europe est en panne, les pays émergents le sont aussi, et si le Canada s'en est plutôt bien tiré jusqu'à présent, la baisse de la demande pour ses ressources autant que pour ses biens manufacturés commence à faire mal. Que les États-Unis retombent en récession avant même d'avoir eu le temps de panser les plaies laissées par la grande crise et le monde entier suivra à coup sûr.

Pour être crédible, ce discours du président Obama doit faire fi de l'opposition républicaine en proposant des mesures qui cibleront massivement la consommation, même au prix d'un alourdissement de la dette publique à court terme. Alors qu'en 2008 tous les efforts et l'argent ont été consacrés au sauvetage des banques, cette fois ce sont les ménages américains qui ont besoin d'un sérieux coup de pouce.

Quant au gouvernement canadien, au lieu de jouer les moralistes auprès des Européens, il ferait mieux de laisser savoir haut et fort qu'il appuiera tout plan de relance qui pourrait être proposé par le gouvernement américain. Car si l'Occident retombe en panne, le Canada pourrait en payer le prix fort cette fois-ci.

j-rsanacon@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEE BOILEAU

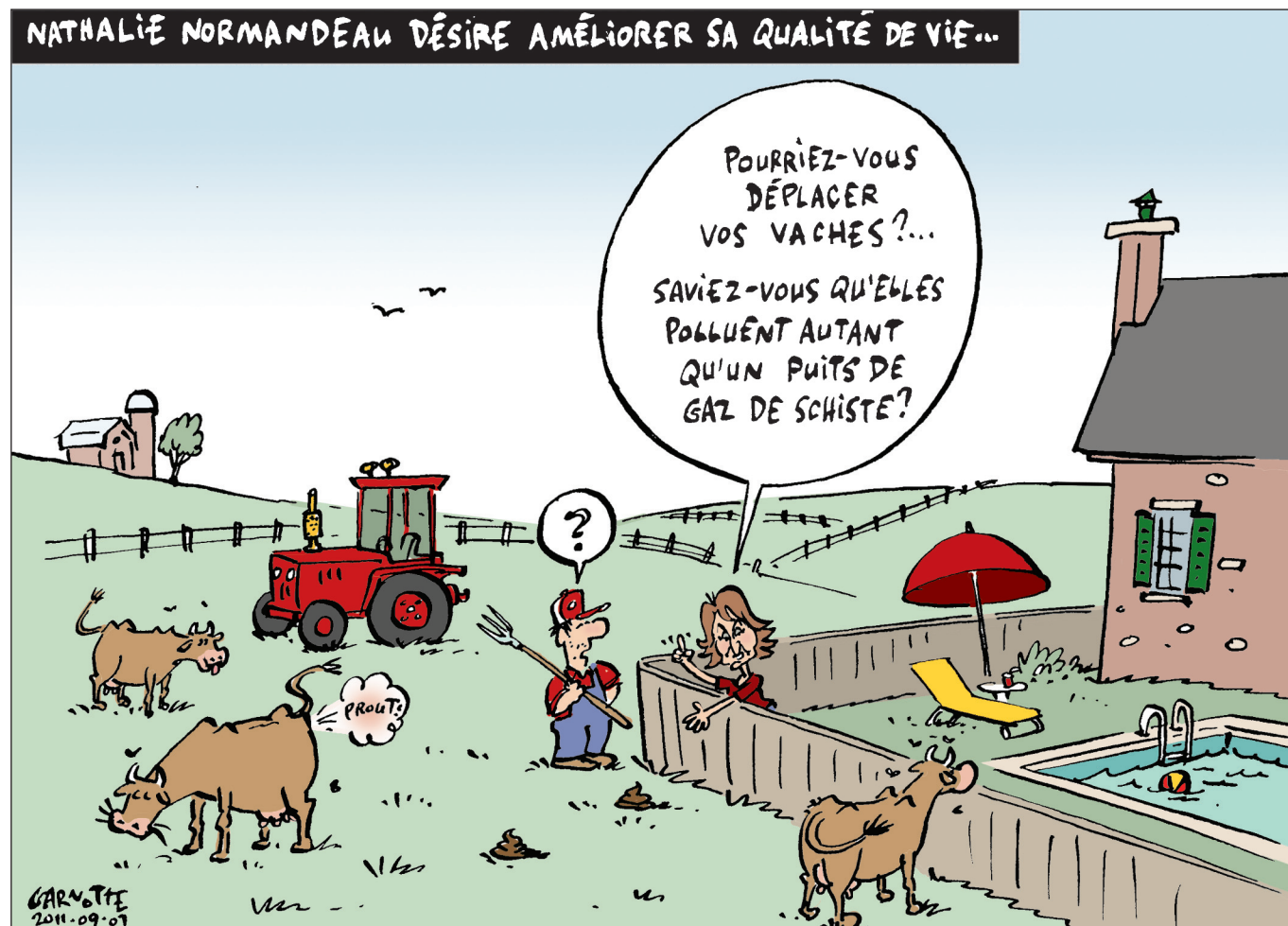
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



LETTRES

Retraite et désindexation

À toutes les personnes retraitées de l'État du Québec,

Le 8 juin dernier, le gouvernement a annoncé la création du comité consultatif sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation. Cette annonce a redonné l'espoir aux retraités de l'État de trouver une solution à la désindexation de nos régimes de retraite, une situation qui nous appauvrit, chaque année, depuis près de 30 ans.

Le même jour que l'annonce de la création du comité, le gouvernement a présenté le projet de loi 23 à l'Assemblée nationale. Ce projet exige un surplus d'au moins 20 % de la valeur des engagements de nos régimes de retraite, alors qu'un surplus de 10 % serait amplement suffisant. De plus, ce projet de loi exclut les 80 000 retraités du RRPE, du RRF, du RRE et du RRCE.

Concrètement, le projet de loi 23 empêchera toute correction de la désindexation dans un avenir envisageable. S'il est adopté, cela pourrait signifier la fin du dossier de l'indexation. La présentation de ce projet de loi, le même jour que l'annonce de la création du comité, est non seulement un manque de respect à l'endroit des retraités, mais une trahison du mandat du comité.

Toutes les personnes retraitées de l'État du Québec et leurs associations doivent se mobiliser pour empêcher que le projet de loi 23 soit adopté. Cet enjeu est prioritaire. En ce sens, l'AQRP participera

à toutes les rencontres officielles pouvant permettre d'exposer ces faits. [...]

Madelaine Michaud
Présidente de l'AQRP

Le 31 août 2011

Le message d'une héroïne

À 77 ans, Susan George sait qu'elle ne verra pas le résultat de tous ses efforts, «mais je sais, dit-elle, que la seule façon pour moi de vivre honorablement, c'est d'essayer d'aider à changer les choses».

Ces choses, ce sont les crises financières, sociales et environnementales dans lesquelles nous sommes plongés. Elle a écrit sur la mondialisation libérale, la faim et la dette du tiers-monde, pourtant elle désigne comme première solution: une conversion verte.

Les Canadiens ont une responsabilité particulière dans ce dossier. En effet, selon le climatologue James E. Hansen, si les sables bitumineux sont exploités, ce sera «la fin de la partie».

Mme George aurait pu souligner une autre aberration imminente. Le 19 août dernier, le ministre de l'Environnement, Peter Kent, a annoncé un projet de règlement sur les centrales au charbon visant à restreindre les émissions de polluants. Le hic, c'est que cette réglementation ne s'appliquerait pas aux centrales en activité avant le 31 juin 2015. Or la compagnie Maxim Power s'empresse de construire une nouvelle centrale au charbon en Alberta avant cette date fatidique. Ses émissions annuelles équivaldront à un ajout de

600 000 véhicules sur nos routes pendant 45 ans.

Il reste moins de 60 jours avant que le projet de règlement soit finalisé. Il ne peut pas l'être sans un moratoire sur la construction de centrales au charbon polluantes.

Pamela Walden-Landry
Montréal, le 30 août 2011

Réhabiliter Joseph Guibord

Jean Dion non seulement nous rappelle le combat mené contre Joseph Guibord par l'Église pour désacraliser l'espace du cimetière où il fut enterré, il nous apprend que la rue Guibord fut transformée en rue Gilford, enterrant ainsi son nom pour la postérité.

Ne serait-il pas temps que cette rue retrouve le nom qui lui était destiné à l'origine afin qu'on se souvienne de ce grand intellectuel libéral et laïciste?

Jean-Marc Pottier
Le 31 août 2011

Le français à l'école

À l'occasion de la nouvelle année scolaire, les enseignants seraient bien inspirés de chercher à enrichir leur vocabulaire en parlant avec leurs élèves. Par exemple, ils pourraient veiller à éliminer les termes vagues comme «chose», «affaire», «bébel», etc. Ce comportement ne coûterait pas un sou; il serait apprécié par leurs écoliers et, parfois, il ferait gagner du temps.

Aurélien Boisvert
L'Assomption, le 31 août 2011

LIBRE OPINION

Les leçons à tirer du drame de Saint-Jude

SYLVAIN FORTIN

Président de la Société québécoise de la Trisomie-21

Monsieur le Premier Ministre Jean Charest,

Le 7 septembre 2010, il y a tout juste un an, vous apprenez la triste nouvelle de la mort de l'un de vos plus proches collaborateurs et amis, Claude Béchard, emporté à 41 ans par un cancer du pancréas après une longue et âpre lutte. Ce jour-là, peu importe les allégeances politiques, le Québec entier a été avec vous pour se désoler de cette perte, car ce ministre s'était montré courageux et digne jusqu'à la fin.

Ce même jour, dans la petite municipalité de Saint-Jude, nous apprenions par les journaux la mort de Richard Roy, 46 ans, atteint de trisomie 21. Incapable de s'occuper de lui-même, il n'avait pu survivre à la mort de son frère survenue quelques jours plus tôt, Jean-Guy Roy, 59 ans, qui s'en occupait depuis le décès de leur mère.

Illettré, disposant de peu de moyens, tant intellectuels que financiers, Jean-Guy Roy n'avait jamais demandé d'aide au CLSC, malgré les suggestions de certains proches. Il avait préféré s'en tenir à la promesse faite à sa mère de s'occuper de son petit frère. Un an plus tôt, constatant l'état de délabrement de la maison où vivaient les deux frères, la directrice générale de la municipalité de Saint-Jude s'était enquis auprès du CLSC des services disponibles dans une telle situation. Comme elle n'avait

pas fait une demande formelle ou signalé un danger imminent, le CLSC n'avait pas jugé opportun de donner suite à cet appel, sans doute moins par mauvaise foi que par insuffisance de moyens...

Ce n'est pas la première fois qu'un tel drame survient. À l'automne 2004, dans des circonstances similaires, Tracy Liston, une femme trisomique de 41 ans, était morte dans son logement à Montréal après le suicide du frère aîné qui s'occupait d'elle. La pathologiste avait conclu que c'était probablement faute de nourriture.

Le moment est peut-être venu de faire un bilan et de changer cet état des choses, de faire en sorte que de telles tragédies ne puissent plus jamais se reproduire, car c'est sur cette promesse, faite à nous-mêmes, que nous pouvons juger du degré d'avancement de nos sociétés. Être solidaires des personnes parmi les plus démunies, comme le sont ceux et celles atteints de trisomie 21, leur accorder le même respect qu'à quiconque vit et respire sur cette terre, la même sollicitude que nous réservons aux enfants, qui sont plus fragiles, leur reconnaître cette dignité que nous jugeons essentielle à toute vie humaine, voilà ce qui devrait donner le ton à la gouvernance dans ce pays.

La Déclaration des droits de l'homme de 1948 ne formulait-elle pas que la dignité, en tant que caractère essentiel de la vie, consiste en «l'égalité de dignité de toute vie»? La reconnaissance de cette dignité signifie que les personnes vivant notamment avec une trisomie 21 méritent le même et inconditionnel respect, car leur vie n'a pas une moindre valeur. De même, les protections que confère la Charte québécoise des droits et libertés doivent trouver ici, et sans réserve, leur application.

Pourtant, la dépréciation ou l'exclusion des personnes atteintes de trisomie 21 se constatent chaque jour davantage. Dans une société individualiste comme la nôtre, obsédée par les valeurs de rendement et de profitabilité, il arrive trop souvent que nous considérons les personnes vivant avec une trisomie 21 comme de misérables assistés, des parasites méprisables vivant aux dépens de ceux et celles qui se lèvent tôt pour gagner leur vie et nourrir leur famille. [...]

Monsieur le Premier Ministre, vous avez ce pouvoir de transformer cette exclusion sociale en une intégration harmonieuse, du moins d'infléchir cette tendance en donnant l'exemple d'une approche plus humaine, plus soucieuse du bien-être des personnes atteintes de trisomie 21 et de leur famille. Ce n'est pas en comptant sur le programme de dépistage prénatal de la trisomie 21 (où nous comprenons qu'il vaut mieux ne pas vivre du tout que de vivre avec une trisomie 21) que nous éviterons des drames tels que celui survenu à Saint-Jude.

Rappelons que le Québec fait face à l'émergence de la première génération de personnes âgées vivant avec une trisomie 21 et qu'il n'y est aucunement préparé. Vous, êtes-vous prêt? Car il y a tant à faire, tant de négligences à réparer, tant d'attention à donner, tant de solidarités à bâtir!

IDÉES

Cinq ans après la fusillade au collège Dawson

L'éducation comme rempart à la violence

RICHARD FILION

Directeur général du collège Dawson

PATRICIA ROMANO
MARY HLYWARespectivement professeure de Humanités
et professeure de service social au collège Dawson

Il y aura bientôt cinq ans, la quiétude de notre campus fut brutalement secouée par l'irruption d'un jeune homme armé jusqu'aux dents. La fusillade qui s'ensuivit devait coûter la vie à la jeune étudiante Anastasia de Sousa et blesser sérieusement 16 jeunes personnes fréquentant notre établissement.

Depuis, plusieurs d'entre nous, de Dawson ou de l'extérieur, sous l'effet combiné du choc et de la tristesse provoqués par l'événement, ont entrepris de chercher des explications et ressenti le besoin de s'assurer que pareille tragédie ne puisse se reproduire. Bien qu'un tel espoir n'arrive jamais pleinement à se réaliser, nous nous sommes tout de même pris à imaginer ce que cela pourrait signifier si, comme société, nous nous engageons à examiner le problème de violence.

Cette question est au cœur de la conférence que le collège Dawson organise pour la fin du mois de septembre, laquelle fournira l'occasion de réfléchir au rôle que l'éducation peut jouer dans la prévention de la violence.

Enjeu de santé publique

Ces dernières années, la violence est devenue un enjeu de santé publique. C'est dire qu'il s'agit là d'un problème qu'il est possible de prévenir et qu'il devient nécessaire de l'affronter au moyen d'efforts concertés déployés par les gouvernements, les travailleurs sociaux, les intervenants du milieu de la santé et de l'éducation, entre autres instances. L'éducation a ainsi l'importante responsabilité de générer chez les étudiants les moyens pour mieux comprendre les causes associées à la violence et pour développer chez eux les habiletés et la vision requises pour construire un avenir moins violent et plus humain.

Le besoin pour une éducation apte à promouvoir une compréhension réelle des racines de la violence est par conséquent pressant. Souvent, en tant que société, nous privilégions les réponses simplistes. Les familles, dont sont issus les auteurs d'actes violents, sont bien souvent considérées comme responsables de ces actes, comme si elles vivaient en marge d'une société qui trop fréquemment ignore les besoins de ses membres.

Les récentes émeutes en Grande-Bretagne, par exemple, ont mis en lumière le besoin de fournir à la jeunesse marginalisée des quartiers défavorisés des opportunités sociales et économiques tangibles. Il devient dès lors trop facile d'étiqueter ceux qui s'engagent dans des comportements violents comme étant des mécréants ou des voyous. Pis encore, de les considérer comme des «criminels», comme l'a affirmé le premier ministre britannique, David Cameron, ou comme des «monstres» quand leur violence excède un niveau que l'on juge tolérable.

À l'évidence, ces réponses nous permettent d'exercer une mise à distance confortable par rapport à ceux qui utilisent un tel degré de déviance, nous interdisant par le fait même d'examiner les relations complexes que nous entretenons quant au phénomène de la violence. Faire face à la violence, qu'elle se manifeste dans les comportements abusifs ou les marques d'irrespect qui ponctuent notre quotidien ou qu'elle s'exprime dans les horreurs guerrières que nous apprenons à tolérer dans les contrées lointaines, nous rend inconfortables. Plusieurs d'entre nous préfèrent alors éviter de penser plus profondément aux actes directs ou indirects de violence qui agitent nos sociétés.

Tuer l'ennemi virtuel

En tant qu'éducateurs pourtant, nous considérons essentiel d'examiner ces enjeux avec nos étudiants, notamment parce que notre tendance à voir la violence comme quelque chose qui arrive du fait des «autres» coexiste avec des idées qui la norma-



Anastasia de Sousa a perdu la vie dans la fusillade survenue au collège Dawson le 13 septembre 2006.

lisent et même la glorifient. Des expressions comme «des garçons seront toujours des garçons» ou des arguments en faveur de sanctions étatiques toujours plus répressives renforcent l'idée que la violence reste la seule chose qu'«ils» comprennent et demeurent des réponses par trop communes.

En tant que société, nous condamnons et craignons la violence, alors que nous la consommons virtuellement à grande échelle. Nous semblons remarquablement indifférents au fait qu'un des passe-temps favoris de tellement de jeunes, particulièrement les garçons et les jeunes hommes, est de consacrer un temps considérable à tuer des ennemis dans l'univers hyperréaliste de jeux vidéo, lesquels sont porteurs d'un important processus de désensibilisation émotionnelle.

Une étude récente de l'Université du Michigan suggère que les étudiants des collèges américains d'aujourd'hui sont 40 % moins empathiques que leurs prédécesseurs d'il y a 20 ou 30 ans. Cette étude devrait nous inciter à faire une pause et indiquer que nous tous, et plus particulièrement les personnes engagées dans l'éducation des jeunes générations, devrions amorcer une réflexion en profondeur sur le phénomène culturel grandissant de l'acceptation de la violence.

Comprendre les phénomènes violents

La conférence de fin septembre est un appel à entreprendre cette réflexion, une invitation pour que les maisons d'éducation regardent au-delà des scénarios de gestion de crise usuels, caractérisés par des situations de confinement ou d'identification du prochain tireur fou. Non pas que ces scénarios soient vains, au contraire. Mais un engagement à l'éducation préventive peut valoir davantage et représente une meilleure garantie d'espérer éradiquer la violence de nos vies.

Les participants à cette conférence partagent tous une perspective exigeant de notre part d'aller plus avant dans la compréhension du phénomène des actes violents. Que ce soit le Dr James Gilligan, psychiatre longtemps associé à la prestigieuse Harvard Medical School, parlant de la honte et de l'humiliation comme facteurs déterminants dans l'émergence de la violence ou encore le lieutenant-colonel David Grossman, ex-parachutiste et professeur de psychologie à West Point Academy, réfléchissant aux effets délétères de l'usage mas-

sif des jeux vidéo, ou bien même l'éducatrice et experte parentale Barbara Coloroso, démontant les mécanismes à l'œuvre dans les actes d'intimidation, tous interpellent l'apparente passivité et l'indifférence qui marquent nos rapports avec la présence de la violence dans nos vies.

Pas de solution unique

Cette conférence s'adresse donc au spectateur neutre en nous en prenant pour thèmes de réflexion aussi bien la réalité actuelle de la violence dans nos écoles — intimidation, cyberintimidation, exclusion sociale et surgissements épisodiques d'actes extrêmes de violence — que les voies possibles pour que les maisons d'éducation et la pédagogie se modifient et puissent changer les choses.

De l'adoption de principes de justice réparatrice de l'effort concerté pour promouvoir une culture scolaire basée sur l'inclusion et le respect; d'une réflexion sur les liens entre genre et violence ou le racisme latent et aux phénomènes d'exclusion présents dans les écoles d'aujourd'hui; des pédagogies orientées sur le développement des savoir-être sociaux et émotionnels requis pour affronter sans violence des problèmes humains complexes à l'impact des traumatismes sur les processus d'apprentissage jusqu'aux techniques pour gérer émotionnellement des situations de provocation dans les classes, cette conférence a beaucoup à offrir pour les éducateurs, toutes disciplines confondues.

Elle ne privilégie pas une solution unique, une approche singulière qui ignorerait la complexité du phénomène de la violence, mais offre plutôt une pluralité de choix pour ceux et celles qui ont la responsabilité d'éduquer les adolescents et les jeunes adultes d'aujourd'hui et de demain.

Lorsque la violence extrême surgit comme cela s'est produit le 13 septembre 2006 au collège Dawson, nous qui fûmes directement affectés avons été touchés par l'élan de sympathie et le soutien exprimé par la communauté montréalaise, québécoise et canadienne. Nous espérons maintenant que celles et ceux qui ont souffert avec nous en ce jour tragique, les membres de notre communauté aussi bien que ceux de la société civile, se joindront à nous dans cet effort réel de faire de l'engagement à prévenir la violence un engagement tangible et significatif.

IMMIGRATION

Le Québec attire plus qu'avant

PIERRE FORTIN

Professeur émérite d'économie à l'UQAM

Une fois admis que les écarts de niveau de vie et de chômage entre le Québec et l'Ontario ont considérablement diminué, voire disparu, au cours des vingt dernières années, on peut légitimement se demander si la performance du Québec en matière d'immigration, elle, s'est améliorée.

À court terme, les mouvements migratoires réagissent à de multiples influences: économiques (taux de chômage, boom albertain), administratives (contingents imposés par Ottawa et Québec), culturelles (climat linguistique) et politiques (référendums constitutionnels). La tendance à long terme du solde migratoire n'est pas toujours facile à repérer à travers ces fluctuations. Toutefois, dans le cas présent, les données qui s'échelonnent sur une vingtaine d'années aident à y voir clair. Elles permettent un certain optimisme au sujet de la capacité d'attraction du Québec comme terre d'immigration.

Le solde migratoire est la différence entre le nombre d'immigrants (les entrées) et le nombre d'émigrants (les sorties). Dans le cas des provinces comme le Québec et l'Ontario, on enregistre non pas un, mais deux soldes migratoires: international et interprovincial. La distinction n'est pas que comptable, elle a aussi une portée analytique. L'immigration internationale est tenue de respecter les contingents fixés par les autorités de l'immigration (canadiennes ou québécoises). L'immigration interprovinciale résulte, au contraire, de décisions que les résidents canadiens (citoyens ou immigrants reçus) prennent en toute liberté.

Traditionnellement, les deux soldes migratoires, international et interprovincial, ont été plus faibles au Québec qu'en Ontario. Au cours de la période de 1985 à 1989, par exemple, les entrées nettes annuelles d'immigrants internationaux au Québec ont été inférieures de 331 personnes par 100 000 habitants à celles qui étaient enregistrées en Ontario. Pendant ce temps, le solde migratoire interprovincial du Québec a accusé un déficit annuel de 341 personnes par 100 000 habitants par rapport à celui de l'Ontario. Au total, donc, les mouvements migratoires ont ajouté 672 personnes par 100 000 habitants de moins au Québec qu'en Ontario.

Performance économique en cause

La situation a cependant nettement évolué depuis vingt ans. Le déficit migratoire international annuel du Québec par rapport à l'Ontario a baissé du tiers. De 331 personnes par 100 000 habitants qu'il était en 1985-1989, il n'était plus que de 227 personnes vingt ans plus tard, en 2005-2009. En même temps, le déficit migratoire interprovincial du Québec par rapport à l'Ontario, qui était de 341 personnes par 100 000 habitants en 1985-1989, a entièrement disparu.

En 2005-2009, le solde migratoire interprovincial a été négatif dans les deux provinces, principalement en raison des mouvements de population vers l'Ouest canadien, mais il n'a pas été plus négatif au Québec qu'en Ontario. Ainsi, au cours de cette période récente, le solde migratoire total annuel du Québec (somme de l'international et de l'interprovincial) n'a été inférieur à celui de l'Ontario que de 227 personnes par 100 000 habitants. Le déficit annuel de 672 personnes par rapport à l'Ontario enregistré en 1985-1989 a donc été amputé des deux tiers en vingt ans.

On ne sait pas encore précisément dans quelle mesure la bonne performance économique du Québec relativement à l'Ontario de 1989 à 2009 a été responsable de ces évolutions. Mais il serait farfelu de croire qu'elle n'a joué aucun rôle et que le hasard est la seule cause. En elles-mêmes, les observations qui précèdent ne favorisent ni une augmentation ni une diminution des contingents officiels d'immigrants internationaux au Québec. Mais elles permettent d'affirmer que le temps est venu de reléguer aux oubliettes la vision dépassée d'un Québec qui, pour des raisons économiques, souffrirait d'une incapacité congénitale à attirer autant d'immigrants que son voisin en proportion de sa population.

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Etant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

En souvenir de Pierre Ouvrard

CAROLE ROY

Épouse de M. Ouvrard

Il y a trois ans, Pierre Ouvrard, l'artisan relieur, nous quittait. Cet être m'a subjugué par sa personnalité si vive, son assurance, son élégance lors d'une première rencontre professionnelle, et par son métier, au fil des ans, il m'a permis de découvrir un monde, celui de la reliure, si méconnu dans ce vingtième siècle où la performance était la pierre angulaire de la réussite d'une carrière.

Je fus malgré moi l'observatrice privilégiée et admirative de cet homme du devoir, artisan du compagnonnage dans la plus pure tradition, de son cheminement de l'apprenti au maître relieur, et cela, grâce à l'enseignement qu'il reçut de ses maîtres d'ici et de ceux de France venus à l'Institut des arts graphiques en période de guerre, dans les années quarante.

Pierre allait pratiquer ce beau métier pendant près de soixante ans jusqu'à sa retraite en 2005 à l'âge de soixante-quinze ans. La reliure, comme il le disait si bien, fut sa compagne la plus fidèle dans les bons moments comme dans les périodes les plus difficiles de sa vie d'artisan, de sa vie d'homme au quotidien.

Tous les jours, il entrait dans son atelier de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, heureux de refaire ces gestes répétitifs définissant l'artisan, c'était pour lui son *modus operandi*.

Il fut avant tout un collaborateur complice et enthousiaste, travaillant avec artistes, graveurs, poètes, écrivains, éditeurs pour la conception de livres d'artistes, pour la réalisation de reliures uniques plus luxueuses pour des commandes officielles ou privées; il fut un innovateur à l'affût de techniques nouvelles à base de matériaux de ce monde contemporain qui l'ins-

pirait, toujours dans le respect de traditions aux racines moyenâgeuses.

Il fut un pionnier dans l'histoire de la reliure d'art au Québec, au Canada; il fut le premier relieur membre de l'Académie royale des arts du Canada et membre de l'Ordre du Canada.

Aujourd'hui, je tiens à souligner ces trois années qui se sont écoulées depuis son départ. Je fus sa dernière compagne, épouse et amoureuse à qui il a laissé un des plus beaux héritages: c'est dans l'action que la vie continue, que la vie tout simplement se rappelle à nous. Il fut un homme intègre d'une discipline presque monacale.

À toi, cher Pierre, j'aimerais t'exprimer et inscrire en lettres majuscules sur cette pierre des bâtisseurs de cathédrales, de ces compagnons du devoir, toute ma gratitude pour ce beau métier, pour ces heures, ces mois, ces années partagés à tes côtés, ils furent si merveilleux.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec)/Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre); Information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault (Côte des correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporters); Information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Frédéric Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); Information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); Information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Émilie Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Munger et Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier, Étienne Plamondon-Emond (commis internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Geneviève Tremblay et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Béherer (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ : Jean de Billy, Jennifer-Élie, Stéphanie Desziel, Amel Elimam, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sobai (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire), PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Jean-Robert Divers (responsable promotion), ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

THÚY

SUITE DE LA PAGE 1

au point d'en être agressive de curiosité et de cumuler, comme une adolescente timorée, les bourdes chaque fois qu'elle s'approche de lui. Tenace, Kim Thúy gagnera finalement une heure en tête-à-tête autour de croissants et de café. «C'est là qu'on s'est découvert, poursuit Janovjak, et c'était déjà le livre, sans qu'on le sache: on se rencontre, on se raconte, Kim m'a sorti ses petites histoires, ses anecdotes. Le livre est la suite de la conversation.» Sans avoir lu les bouquins de l'autre, sans avoir planifié plus avant, les voilà engagés, confiants et dopés d'insouciance, dans ce roman épistolaire façon XXI^e, à force courriels. Lui à Ramallah, en Cisjordanie, où il a abouti après quelques années au Bangladesh. Elle, ici, encore pleine de son enfance vietnamienne. Avec ces deux exilés, de plus fous de voyage, les mots ne pouvaient que rebondir sur la mappemonde.

Repousser les frontières

«Avec cette écriture, on a réussi à dépasser les frontières physiques imposées par Israël et par la Palestine, se réjouit Thúy. Normalement, je n'aurais pas pu envoyer de lettres à Pascal. Là, il y a une ouverture qui fait qu'on peut comprendre quelqu'un qui se trouve à l'autre bout du monde. Il est possible de tout de suite avoir des références, de cliquer pour savoir où est Ramallah, d'en voir des images. Ce que Pascal me disait, j'étais capable de le transposer dans ma tête, et ça fait partie de la globalisation. Ça permet de réaliser que les murs ne sont plus capables de nous bloquer. Je crois que les gouvernements vont devoir repousser les frontières physiques. Ils ne pourront plus les gérer de la même manière qu'il y a tout juste 50 ans. C'est fini. On l'a vu avec le Printemps arabe.»

Les deux écrivains, visiblement complices, s'interrompent, poursuivent la pensée l'un de l'autre. «Disons, poursuit Janovjak, que c'est plus difficile de contrôler l'information, surtout pour ce qui est de l'ordre de la pensée, de l'art. Bien sûr, on peut interdire tout ce qui est physique: l'impression d'un journal, la publication d'un livre, mais on ne peut pas interdire la diffusion de l'écrit, de la parole... Le fait de savoir que ce que je pense, ce que j'écris, est quelque part dans les nuages, disponible, que ça échappe à toutes formes de contrôle, à celles qu'on m'impose quand je quitte le territoire ou Ramallah, c'est finalement un pied de nez à ces feuilles de bagages, à ces questions sur où je vais, ce que je lis, de quoi je vais parler, dans quelles universités, quels amis je vais voir...»

Avant de prendre cette dimension symbolique, à toi a surtout été un jeu d'écrivain, «comme un tennis», précise Kim Thúy. Les auteurs plongent dans leurs mémoires et leurs quotidiens, se relancent, un grand flot d'imaginaire et de réalité traverse leurs échanges. «Les souvenirs sont toujours plus beaux que la photographie du réel», indique Janovjak, qui a signé aussi un recueil de poésie et le roman *L'invisible* (Bouché Castel). «Il y a parfois un "re-travail" conscient d'une anecdote, parfois inconscient. Par le jeu de la mémoire, le vécu se purifie ou s'amplifie.»

Ne vous laissez pas prendre: malgré l'intimité qui se dégage des lettres, malgré la densité de l'écriture, les deux auteurs ont toujours gardé conscience de leur mise en scène. A toi est un duo d'autofiction, une invention à quatre mains et au quotidien de soi et de l'autre. «Ça a été comme une amplification réciproque, très différente d'un travail d'écriture solitaire où on a le retour seulement après la publication, poursuit Janovjak. Là, la caisse de résonance était immédiate. On avait l'impression d'un flux qui grossissait, d'une énergie incroyable.» L'écriture s'est ainsi faite «plus chaleureuse, plus humaine, plus vivante, avec d'un autre côté, ce regard immédiat sur les mots qui impose une autre tension», selon Janovjak. Pour Thúy, le jeu était une urgence heureuse, «parce que je voulais lire la réponse de Pascal, il fallait donc que j'écrive vite! J'avais l'impression d'être aspirée vers le haut. Pascal a une meilleure connaissance de la langue française et de la littérature que moi; quand j'écrivais, je savais que je devais donner le meilleur de moi-même, tout de suite». Bref, un coup de foudre littéraire, idéal, qui dure au-delà des premiers moments.

Pascal Janovjak: «Le très grand plaisir a été de raconter dans la concision une histoire dont le sens va plus loin. Une histoire qui éclaire, comme ces petites fleurs de papier japonaises qu'on met dans l'eau et qui s'ouvrent, très petites au départ mais qui finissent par rayonner de sens. Quand je recevais une de ces petites fleurs — les mots de Kim —, il suffisait de prendre un des parfums qui s'en dégageaient pour répondre.»

Montréal à déguster

Ce nomade invétéré, d'ailleurs en déménagement vers Rome au moment de l'entrevue, aura découvert Montréal au détour de ce livre. Il a vite su, à force de se faire traîner par Thúy du Pied de Cochon aux bagels à 2h du mat', de la poutine à la soupe tonkinoise, que Montréal était une ville qui se dégustait. Impression générale? «Le Canada est un pays qui a cette diversité que quelque part je porte, que j'ai expérimentée en voyageant, mais que je trouve ici matérialisée, concrétisée à Montréal en une ville. Par rapport à ma réalité d'occupation militaire, où il y a en plus un racisme terrible et une exclusion religieuse mutuelle, de voir ici cette cohabitation, cette espèce de mayonnaise... Évidemment, j'imagine qu'il y a ici aussi des moments de tensions, mais quand même, cette ville existe. Ce n'est pas une utopie. Ça fait vraiment très plaisir de se dire qu'on peut avoir une bonne mayonnaise...» conclut-il, dans un climat de rire doublé par celui de Kim Thúy.

Le Devoir

À TOI

Kim Thúy et Pascal Janovjak
Libre Expression
Montréal, 2011, 167 pages



Le départ de Nathalie Normandeau représente une lourde perte pour Jean Charest.

NORMANDEAU

SUITE DE LA PAGE 1

part de ses réflexions au premier ministre il y a quelques semaines, a précisé celui-ci.

Élue en 1998

Âgée de 43 ans, Nathalie Normandeau a été élue députée de Bonaventure pour la première fois en 1998, il y a donc 13 ans, après avoir été mairesse de Maria, en Gaspésie, pendant trois ans.

«Nathalie fait partie de ces personnes d'exception qui ont la politique dans le sang», a déclaré Jean Charest en guise d'éloge. Sa grande force, c'est de rassembler les gens, a-t-il signalé. «Autour d'une table lorsque personne n'était sur la même longueur d'onde, Nathalie Normandeau savait trouver le chemin du consensus. C'est un talent politique très, très rare.» Un talent dont elle s'est servie dans l'élaboration du Plan Nord, a mentionné le premier ministre, notamment en ralliant des communautés autochtones au projet.

Après son passage sur les banquettes de l'opposition, la jeune députée fut nommée ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme au début du premier mandat libéral. Deux ans plus tard, en 2005, Jean Charest la désigne ministre des Affaires municipales, un poste éminemment politique qu'elle occupe pendant un peu plus de quatre ans. En 2007, elle devient vice-premier ministre dans un gouvernement alors minoritaire. En juin 2009, elle prend la relève de Claude Béchard comme ministre des Ressources naturelles et de la Faune tout en cumulant pendant six mois, de septembre 2010 à février 2011, le poste de ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes.

«Tout ce que j'ai appris de la vie politique, c'est M. Charest qui me l'a enseigné», a livré la démissionnaire. Au titre de ses principales réalisations, Nathalie Normandeau a cité le partenariat fiscal et financier avec les municipalités, la nouvelle politique de la ruralité, la loi sur le nouveau régime forestier, l'entente sur le gisement Old Harry avec le gouvernement fédéral et le Plan Nord.

Controverse

Si à peu près tout lui a réussi aux Affaires municipales, Nathalie Normandeau a vu son étoile pâler ces dernières années aux Ressources naturelles en raison de la controverse entourant l'exploitation des gaz de schiste. En 2010, la ministre avait pris fait et cause pour l'industrie pétrolière et gazière, cherchant à s'employer «avec l'Association pétrolière et gazière du Québec, à développer des outils de communication pour faire tomber un certain nombre de préjugés», avait-elle déclaré. «Les gens se demandent si on cause un préjudice aux nappes phréatiques lorsqu'on fait un forage. La réponse est non. Est-ce que les substances auxquelles on a recours pour forer sont polluantes? La réponse est non.» Ses propos fumeux sur la vache qui émettait plus de gaz à effet de serre qu'un puits de gaz de schiste font encore sourire. Depuis, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a produit un rapport critique de la filière et c'est le ministre du Développement du

table, de l'Environnement et des Parcs, Pierre Arcand, qui a repris le dossier.

Quoi qu'il en soit, c'est une lourde perte pour Jean Charest qui pouvait compter sur une ministre capable non seulement de bien défendre — habituellement — les positions gouvernementales, mais aussi d'enquiquiner sérieusement l'opposition. Le chef libéral a évoqué, hier, la profondeur de son équipe, mais on voit mal qui pourrait remplacer avec le même panache la vice-première ministre et on peut douter que l'actuel ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, Serge Simard, ait le profil idéal pour chasser les bottes de Nathalie Normandeau et vendre le Plan Nord.

Sept ministres

De fait, depuis 2008, Jean Charest a perdu sept ministres, dont cinq grosses pointures: Jacques Dupuis, Claude Béchard, Monique Jérôme-Forget, Benoît Pelletier et Philippe Couillard. Le premier ministre a toutefois rejeté toute comparaison avec la saignée qu'a subie le PQ. «Ça n'a aucune, aucune commune mesure, entendons-nous. Chez nous, l'équipe est forte, elle est soudée.» Avec 64 députés, la majorité parlementaire du gouvernement ne tient qu'à un seul élu si on retranche le président de l'Assemblée nationale, Jacques Chagnon. En outre, Jean Charest devra déclencher des élections partielles d'ici six mois, un exercice qui représente toujours un risque pour un gouvernement impopulaire.

«Je souhaite que le mot "liberté" ait encore tout son sens», a déclaré Nathalie Normandeau. D'ailleurs, la vie personnelle de la vice-première ministre avait fait les manchettes au cours des dernières années. Son idylle inédite avec le député adéquiste de Shefford, François Bonnardel, avait fait jaser et la rupture l'avait blessée. Ce printemps, on apprenait que Nathalie Normandeau s'était éprise de l'ex-chef du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Yvan Delorme, qui a démissionné en 2010 de son poste pour des raisons nébuleuses. M. Delorme entretenait des relations avec le président de l'agence sécurité BCIA, Luigi Corretti, une entreprise qui a déclaré faillite et qui fait l'objet d'une enquête policière.

Le député de Richelieu, Sylvain Simard, a tenu à saluer en Nathalie Normandeau «une femme politique qui a consacré une grande partie de sa vie à la chose publique», mais qui a connu deux années très difficiles pendant lesquelles elle a défendu «des politiques du gouvernement qui ne passaient pas et qui ont mis en cause sa crédibilité». C'est une perte qui affaiblit le gouvernement. «C'est quand même la femme politique la plus importante au Québec», a déclaré Sylvain Simard, ajoutant après un moment d'hésitation: «au Parti libéral, en tout cas.»

Pour le directeur de Greenpeace Québec, Éric Darier, Nathalie Normandeau «a fait reculer le Québec» en ouvrant la porte à l'exploitation du gaz de schiste et en appuyant la réfection de la centrale nucléaire Gentilly-2.

Avec la collaboration d'Alexandre Shields
Le Devoir

CHOW

SUITE DE LA PAGE 1

rappeler les états d'âme. Il y a un peu de «brouillard» dans la région.

Ainsi prendra-t-elle quelques minutes avant de verbaliser ce qu'elle a ressenti le 25 juillet, quand M. Layton a annoncé qu'un nouveau cancer le forçait à se retirer de ses fonctions. Elle cherche. Puis se souvient. «J'étais contente qu'il prenne une pause pour se concentrer sur les traitements et qu'il soit capable de faire la déclaration... Je savais que la bataille serait difficile, mais il était prêt à mettre tout ce qu'il avait pour réussir. Et j'allais être là à ses côtés.»

Quand il a dit qu'il serait de retour en Chambre le 19 septembre, Jack Layton y croyait. Et Olivia Chow aussi. «Sincèrement, on se disait que les traitements allaient fonctionner, comme ils ont fonctionné pour mon cancer. Et comme ils fonctionnent pour tant de gens... Mais il y a des choses dans la vie qui ne se contrôlent pas. La naissance, la mort. Ça arrive. Ça fait partie du mystère de la vie, et c'est quelque chose qui nous impose une certaine humilité», confie-t-elle.

Très vite

Avant cette rechute, Jack Layton allait bien, dit Olivia Chow. Lui qui n'a pas pris une journée de vacances entre l'annonce de son premier cancer (prostate) et le second (que la famille ne veut pas nommer pour «ne pas décourager les patients qui souffrent du même cancer»), il n'avait pas besoin d'en prendre, croit son épouse. «Il était en forme, vous l'avez vu durant la campagne électorale. Il allait bien. À Vancouver [au congrès du NPD à la mi-juin], nous avons dansé. Il était en santé, il était fort, il n'était pas souffrant.»

La douleur est apparue à la fin de la session parlementaire, puis tout est allé très vite. Le diagnostic. La conférence de presse, avec les traits émaciés et la voix méconnaissable.

Les traitements. Et l'évidence que ça n'irait pas, qu'il n'y arriverait pas. «Nous avons compris, dans les quelques jours ayant précédé sa mort, que c'était fini», dit Olivia Chow.

Dans ses dernières heures, Jack Layton a pu revoir ses amis, sa famille. Et surtout écrire cette lettre-testament qui a fait grand bruit. Une profession de foi envers la social-démocratie — comme l'a rappelé Stephen Lewis lors de ses funérailles — et des notions d'espoir et d'optimisme auxquelles M. Layton tenait. C'est entre autres de savoir que ces valeurs allaient lui survivre qui a aidé M. Layton «à approcher la mort paisiblement», selon sa femme.

Car il est mort sans remords. «Il n'a jamais été en colère. Il a accepté que sa vie achevait. Pour lui, il n'y avait pas d'injustice, pas de regret. Il a vécu sa vie comme il le souhaitait, en profitant de chaque instant. Alors, pourquoi se mettre en colère contre quelque chose qu'on ne contrôle pas? Il y a une part de mystère qu'il faut accepter, c'est tout.»

Mais ce n'est évidemment pas facile pour ceux qui restent. Olivia Chow le mesure depuis deux semaines. Le vide est grand. Les funérailles d'Etat terminées (un processus à la fois «difficile», parce qu'il impose un deuil en public, et «très reconfortant», parce qu'il offre mille occasions d'expressions de sympathies), Mme Chow s'est retirée dans la nature, au bord d'un lac que Jack Layton et elle avaient l'habitude de fréquenter.

«Il fallait que je nage dans le lac, que je coure, que je marche dans la montagne», dit-elle. Ce sont des choses que l'on faisait ensemble, et je ne voulais pas craindre de ne pas être capable de les faire seule. Je voulais être sûre d'être capable. Et je l'ai fait.»

Dans les circonstances, nager lui fait particulièrement du bien: elle peut pleurer à sa guise, sans personne pour voir ses larmes. Olivia Chow sait qu'il y aura dans les prochains mois des moments difficiles qui nécessiteront quelques longueurs de bras. Mais il ne faut pas compter sur elle pour s'apitoyer sur son sort. C'est aussi ce qu'elle est allée vérifier au lac: sa capacité à tenir la tête hors de l'eau.

Le Devoir

REINE

SUITE DE LA PAGE 1

en vue un portrait royal. Auparavant, les antennes canadiennes devaient afficher une photographie du gouverneur général, du premier ministre et du ministre des Affaires étrangères de l'heure. À cette liste s'ajoute désormais la reine britannique.

Selon nos informations, la consigne accorde 10 jours aux diplomates pour s'y plier. Les photos seront envoyées d'Ottawa dans les missions. Notons que certaines ambassades affichaient déjà une telle photo. Ces portraits sont généralement placés de manière à être vus par les visiteurs des missions.

Ni le ministère des Affaires étrangères ni le bureau du ministre John Baird n'ont répondu à nos demandes d'information hier. On ignore donc pourquoi cette consigne a été donnée, par qui elle a été donnée ou encore combien de portraits seront nécessaires.

L'Australie, qui fait partie comme le Canada du Commonwealth et prête de ce fait allégeance à la reine d'Angleterre, n'a pas une politique similaire pour autant. «Il n'y a pas de politique officielle concernant le portrait de la reine», confirme David Martin, porte-parole au Haut-Commissariat de l'Australie. Ironiquement, le Canada a été la première colonie britannique du Commonwealth à devenir un «dominion» autonome en 1867. L'Australie a suivi en 1901 et la Nouvelle-Zélande, en 1907. Pourtant, c'est lui qui tente le plus ardemment de renouer les liens avec la Couronne ces jours-ci.

Fières traditions

Cet été, deux énormes tableaux du peintre québécois Alfred Pelland ont été décrochés du hall d'entrée au ministère des Affaires étrangères, à Ottawa, pour être remplacés par une reproduction d'un portrait de la reine. Un porte-parole du ministre

John Baird avait expliqué que le mur où se trouvaient les tableaux, donnant sur les portes d'entrée, avait désormais une nouvelle vocation. «Le Mur de la souveraineté est un hommage digne de notre chef d'Etat, la reine Elizabeth II», avait expliqué Chris Day. Il avait ajouté qu'il fallait y voir un signe de reconnaissance pour la visite du duc et la duchesse de Cambridge, le 1^{er} juillet dernier.

Sur le front militaire, la reine a aussi refait son entrée. Le ministre de la Défense nationale, Peter MacKay, a soutenu corriger une «erreur historique» en rétablissant les désignations traditionnelles de la marine royale canadienne et du corps d'aviation royal canadien. «Le rétablissement des désignations d'origine permet de renouer avec la glorieuse histoire et les fières traditions», avait expliqué M. MacKay.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com
Bureau de Québec 418-643-1541

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390